UFR Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITÉ DE ROUEN

UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

Département des Sciences de l'Éducation

Master 2ème année Sciences de l'éducation
Mention professionnelle Métiers de la formation

Ingénierie et Conseil en Formation (ICF)

Guide pédagogique 2014-2015.

Modalité à distance en partenariat avec le CNED - campus NUMERIQUE FORSE

campus numérique Forse
Formations et Ressources en Sciences de l'Éducation

Rédaction et Coordination
Béatrice SAVARIEAU, MCF Sciences de l'éducation
Responsable pédagogique du diplôme
Sur twitter @bsavarieau
fr.linkedin.com/pub/beatrice-savarieau/11/a04/661/

L'université numérique, une autre façon d'étudier....3
Votre formation en master....9
Partie 1- Objectifs de la spécialité....11
Compétences que permet d'acquérir la formation :....11
La question de la Professionnalisation :....11
Pourquoi se former à l'ingénierie de formation ?....13
Qu'est-ce que l'ingénierie de formation ?....13
Pourquoi le conseil en formation ?....15
Se situer dans les métiers de la formation :....15
Six déclinaisons de métier :....16
Réflexions personnelles....18
Se situer dans les activités de l'ingénieur de formation :....20
Partie 2- Le parcours : Ingénierie et Conseil en Formation....26
Les acteurs de la formation :....26
Architecture générale de la formation et stratégie pédagogique....28
Objectifs pédagogiques de la formation :....28
Durée et volume de la formation :....28
Stratégie pédagogique :....30
Plan de formation du master....31
Déroulement de la formation....34
Partie 3 - Les réalisations et évaluations....36
Les évaluations....36
Calendrier général des évaluations....37
Descriptif des modalités d'évaluation :....38
La note problématique ou la Question de synthèse (10 ECTS) :....39
Le dossier thématique (10 ECTS) :....46
L'étude de cas (10 ECTS) :....46
Le rapport de Mission (10 ECTS) :....48
Le mémoire (20 ECTS) :....50
Modalités générales de contrôle des connaissances....50
Partie 4 : Le Chantier et le Mémoire :....51
Le chantier dans la formation Master ICF....51
Le stage ou chantier....53
Méthodologie envisagée pour conduire votre recherche....57
En guise de conclusion....75

L'université numérique, une autre façon d'étudier.

Bienvenue dans le MASTER Métiers de la formation, spécialité Ingénierie et conseil en formation, dispositif hybride de l'université de Rouen, destiné aux acteurs ou futurs acteurs de la formation ! Ce guide a pour objet de vous aider dans votre parcours de formation et c'est un document incontournable; à cet effet, il doit devenir au premier temps de cette année universitaire, votre livre de chevet.

Par ces études, vous entrez dans le domaine de l'université numérique et à cet effet, vous allez devoir expérimenter une autre façon d'étudier. Pour certains, tout d'abord, vous devez redécouvrir l'institution universitaire et son fonctionnement. Et oui, vous n'êtes pas seul devant votre ordinateur mais vous entrez au sein de la communauté universitaire. **Etre étudiant à distance ne signifie pas être un électron libre** ; vous devez ainsi découvrir que vous en êtes membre de cette communauté. Pour cela, je vous invite à visionner la vidéo qui a été déposée dans l'agora sur la plateforme Forse : « ***ICF Cadre institutionnel*** ». Cette communauté appartient à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) à laquelle est rattaché le département des sciences de l'éducation qui accueille plus de 2700 étudiants. Elle s'inscrit également dans l'histoire du campus numérique Forse qui a maintenant 15 ans et qui a déjà diplômés 14 000 étudiants en licence, master 1 et 2, professionnel et recherche. Pour cela, je vous invite à visionner la vidéo qui a été déposée dans l'agora sur la plateforme Forse : « ***Colloque CIVIIC mutations dans l'accompagnement des formations en ligne*** ». Vous pouvez aussi consulter les conférences et tables rondes de ce colloque à l'adresse : **https://webtv.univ-rouen.fr**, rubrique '**Sciences de l'Education, Métiers de l'Enseignement**' puis '**2014 Mutations de l'accompagnement dans les formations en ligne**'

Nous vous rappelons que l'université a pour missions la formation initiale et continue, la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats, l'orientation active et l'insertion professionnelle, la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique, la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et enfin la coopération internationale. Cette formation portera ses fruits à condition que chaque acteur met en œuvre les termes du contrat pédagogique, participe et s'exprime tout au long du processus de formation, tant au niveau de ses attentes que de ses difficultés. **Contrat, expression, échanges constituent le triptyque qui doit nous permettre ensemble de réussir cette formation.** A cet effet, les regroupements et les séminaires virtuels constituent des moments de travail durant lesquels vous devez venir avec vos travaux en cours, vos questions, difficultés, mais aussi joies, attentes et engagements. Pour paraphraser une célèbre entreprise : « *Venez comme vous êtes »,* mais en ayant préparé personnellement vos regroupements.

Par ailleurs, nous sommes en formation d'adultes, nous vous invitons donc à favoriser la dynamique des échanges non seulement avec les membres de l'équipe pédagogique, mais aussi entre vous, où que vous soyez domicilié. A cet effet, nous avons mis à votre disposition un forum général, lieu d'échanges entre tous les étudiants quel que soit son site de regroupement. Ainsi, lorsque vous prenez la parole dans le forum général, n'abordez pas vos cas particuliers mais pensez collectif. Ce forum est animé en particulier par Marie Vergnon et concerne en priorité les questions pédagogiques et administratives. Par contre, chaque site de regroupement a aussi son forum afin de poursuivre la dynamique engagée lors des regroupements. Nous avons cette année trois sites de regroupements (Burkina-Faso, Poitiers, Rouen).

En formation à distance, les repères traditionnels que sont la salle de cours et les horaires fixes disparaissent. Il faut donc les remplacer par une organisation personnelle adaptée à votre situation personnelle et à vos besoins. **Une bonne organisation de l'espace et du temps**, dès le commencement de la formation est indispensable pour prendre des habitudes de travail efficaces, et pour vaincre aussi un possible sentiment de frustration et/ou d'isolement. Créer de bonnes conditions de travail dès le départ, connaître « vos outils », trouver une place pour chaque chose et vous sentir vous-même à votre place au milieu de vos documents. Ainsi vous ne serez pas débordé par vos cours, ni écrasé par l'ampleur de la tâche. Vous verrez clairement et calmement ce que vous devez faire et comment, et vous gagnerez ainsi un temps précieux. L'idéal est bien sûr de disposer d'un endroit personnel ou un lieu fixe pour travailler. Si ce n'est pas le cas, prévoyez au moins une étagère ou un rayon de bibliothèque pour vos livres et utilisez des cartons (types dossiers d'archives peu onéreux et commodes) pour classer vos notes, évaluations et travaux de rédaction. Pensez le classement de vos travaux dans un archivage sur votre ordinateur, histoire de ne rien perdre et de rentabiliser le temps que vous pouvez consacrer à vos études. **Pensez à sauvegarder vos travaux de façon régulière (copie sur clé USB, envoi par mel à votre adresse personnelle, etc.) en plus de vos sauvegardes habituelles. Pensez à mettre à jour également de façon régulière vos anti-virus.**

Ainsi, vous devez trouver votre propre rythme, adapté à votre situation professionnelle et personnelle. Il est donc nécessaire d'établir un planning personnel de travail, **selon une grille hebdomadaire**, que vous afficherez à côté du calendrier de la formation (que vous découvrirez plus loin dans ce document). Comment réaliser ce planning ? Indiquer le nombre de cours, ceux qui nécessitent un effort ou une attention particulière, les échéances intermédiaires qui correspondent aux évaluations à rendre, mais aussi les plages de repos qu'il faut absolument préserver pour ne pas accumuler fatigue physique et mentale. **Si travailler avec méthode c'est réussir, ménager sa monture l'est tout autant si l'on veut aller loin.**

Le travail des cours est indispensable à votre développement professionnel. Mémoriser les connaissances avec précision est parfois nécessaire, notamment l'apprentissage des outils et méthodologies mis à votre disposition. Cela ne signifie pas apprendre par cœur des pages entières, mais approvisionner progressivement ce qui est utile. Votre mémoire peut être visuelle ou auditive, ou les deux. Il est nécessaire de savoir comment elle fonctionne, afin de trouver les moyens de la développer. Pour certains, il est bon d'écrire une liste de vocabulaire, les plans de chapitres, des titres

précis et les idées essentielles, de dessiner des schémas ou des cartes conceptuelles. Dans ce cas, vous vous appropriez les mots et les lignes en les traçant vous-même et vos yeux enregistrent les éléments importants. Pour d'autres, la lecture à voix haute permet la mémorisation des idées par les sons.

Vous découvrirez d'une grande discipline personnelle est nécessaire, mais vous éprouverez aussi le sentiment de souplesse, de liberté et d'interdépendance que donne la formation à distance. Pour profiter au mieux de votre formation et atteindre vos objectifs, il est nécessaire de suivre un certain nombre de règles (décrites dans ce livret) et accepter les contraintes. Ces impératifs sachez-le, concernent l'équipe pédagogique tout autant que vous : délais, conditions d'envoi et de retour des évaluations, écoute, qualité et constructivité des échanges. Ces règles doivent être scrupuleusement respectées car elles conditionnent l'efficacité du travail de tous. Par ailleurs**, un étudiant à l'université est autonome**, il s'agit donc dans tous les cas d'essayer de solutionner vos questions ou difficultés, seul(e), puis avec vos pairs et enfin si nécessaire, avec votre directrice ou directeur de mémoire ou l'un des membres de l'équipe pédagogique. Ce directeur ou directrice de mémoire n'accompagne que vos travaux scientifiques. Les questions concernant la mission me concernent ainsi que les intervenants « professionnel » de vos sites respectifs.

Savoir poser (et vous poser) des questions vous aidera à mieux cerner les problèmes ; à trouver des solutions, à faire des choix et à redéfinir les objectifs. Vous ferez aussi l'apprentissage progressif de l'autonomie, qui est un aspect fondamental et des études universitaires et de la FOAD. En effet, il n'existe pas de méthode universelle pour apprendre ; chacun doit trouver la façon d'étudier qui lui convienne. L'université numérique est une chance de découvrir en soi des ressources insoupçonnées, d'acquérir l'autonomie et la confiance qui sont des vrais atouts, pour une réussite tant personnelle que professionnelle.

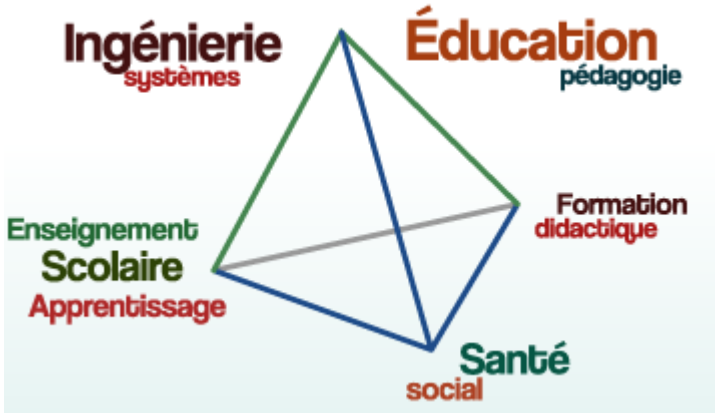

Au fil des semaines, alors que la tâche vous semblera peut-être plus lourde que vous ne l'aviez imaginé, il sera nécessaire, voir essentiel de garder à l'esprit les raisons de votre démarche et le but que vous voulez atteindre. C'est pourquoi votre projet doit prendre corps en étant ancré dans une réalité quotidienne, puis se développer progressivement jusqu'à sa réalisation finale. Pour cela, je vous invite à mettre en œuvre, comme le font les alpinistes, « *la théorie des petits pas* », soit en gardant à l'esprit l'objectif final, vous focaliser sur un pas après l'autre. Par ailleurs, toute formation doit s'inscrire dans un objectif plus grand encore, que voulez faire de cette formation ?

Vous avez sans doute vue dans les annonces sur la plateforme, deux vidéos mises à votre disposition. Si ce n'est pas le cas, allez-y vite, afin de vous y familiariser. Dans la première je vous accueille en vous présentant l'ensemble de notre dispositif mis à votre service. Dans la seconde, Dominique Wormser vous présente les usages de cette plateforme et ses fonctionnalités. Puis c'est au tour de Marie Vergnon, votre coordinatrice pédagogique et animatrice du forum général, de vous présenter les outils de recherche mis à votre disposition afin de faciliter votre travail d'étudiant. Ces éléments vous aideront dans la phase de mise en œuvre de votre organisation personnelle, notamment dans la définition de votre projet de mémoire qui s'appuie sur la fiche mémoire que vous aurez à déposer dans sa première version en ligne et que vous pourrez finaliser avec nous, lors du premier regroupement (fiche présente dans ce guide) et dans l'agora sur la plateforme.

Enfin, j'ai déjà beaucoup échangé avec certains d'entre vous, au sujet de leur mission ou stage. Leurs contenus doit viser un développement professionnel, voir un développement identitaire. Pensez lorsque vous en négociez le contenu, que ce qui compte sont les apprentissages que vous voulez mettre en œuvre. **Une année pour apprendre, une chance dans une vie d'adulte. Pour cela, nous vous aiderons à valider l'intérêt et la faisabilité de vos missions ou stages et je vous invite à consulter en ligne dans la rubrique « *ma mission, mon stage* » dans l'agora, la procédure et la structure de la lettre de mission que nous vous conseillons de suivre.** Attention, tous les étudiants doivent impérativement avoir validé leur mission ou stage et les documents de conventionnement pour le 14 février, passé cette date, je ne signerai plus rien.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que la réinscription en master afin de poursuivre cette formation en vue d'une deuxième année, n'est pas automatique, mais chaque étudiant doit justifier de son avancement et des raisons de cette demande qui reste exceptionnelle.

Cette année qui s'ouvre devant vous vous apportera beaucoup, mais comme tout travail de formation, cette trans-formation ne pourra s'opérer que si vous effectuez votre part du contrat pédagogique en suivant les principaux conseils que j'ai essayé de souligner ici. Dans tous les cas, l'équipe pédagogique est à votre disposition pour vous aider à réussir dans votre projet de formation.

Enfin vous pouvez me rejoindre via les réseaux sociaux, aux adresses suivantes :

Sur twitter @bsavarieau

fr.linkedin.com/pub/beatrice-savarieau/11/a04/661/

Pour vous repérer sur la plateforme :

Voici le plan indicatif de **l'Agora master ICF** (espace collectif de tous les étudiants) :

_ **Annonces**
_ **Forum de l'Agora**
_ **Ma formation**
_ Plan de l'Agora
_ Livret pédagogique
_ Programme ICF
_ Présentation ICF (vidéo)
_ Le curriculum vitae
_ **Réunions virtuelles**
_ Répartition des étudiants dans les réunions virtuelles
_ Test de connexion à une réunion virtuelle
_ Forum – Questions
_ Accès à la réunion virtuelle de Mme Savarieau
_ Accès à la réunion virtuelle de M. Daguet
_ Enregistrements des réunions virtuelles
_ **Les Regroupements**
_ Programme ICF
_ Renseignements utiles pour les regroupements
_ Lieu de regroupement
_ Accès campus Rouen
_ Plan du campus Rouen
_ Ligne bus 4 Rouen
_ Ligne TEOR Rouen
_ Listes des Hôtels Rouen
_ Accès campus Poitiers
_ Accès CNED Futuroscope Poitiers
_ Liste des Hôtels Chasseneuil Futuroscope Poitiers
_ Plan du GIP – Fort de France
_ 1er regroupement
_ Visioconférences
· Travaux préparatoires aux visioconférences
_ Etude de cas
· Travaux préparatoires étude de cas
¨ *Consigne etude de cas FORMATIVE*
¨ *Aide méthodologique*
· Correction étude de cas
¨_ Conférences filmées
· Enregistrements des conférences (vidéo)
¨ *Séminaire d'accompagnement à la Recherche*
¨ *Lettre de mission*
_ 2ème regroupement
_ 3ème regroupement
_ ·4ème regroupement
· _ **Ma mission mon stage**
_ Télécharger le processus de demande de convention
_ Télécharger le manuel d'utilisation « lettre de mission »
_ Offre de stage
_ Dépôt lettre de mission V1
_ Dépôt lettre de mission V2
_ **Aide – Tuto**
_ Retrouver le menu de gauche

_ Annuaire
_ Autoriser/enlever des notifications
_ Participer à une réunion virtuelle
_ ENT – compte multipass
_ Utiliser chat
_ Utiliser les groupes
_ **FAQ – Foire aux questions**
_ Questions administratives
_ La carte étudiant
_ Réinscription
_ VAP
_ CNED
_ Contacts
_ Organisation pédagogique
_ Les Regroupements
_ Rapport de mission Etude de cas
_ Mémoire
_ Ressources documentaires
_ Note problématique
_ Ressources techniques
_ Matériel requis
_ Accès aux ressources

Par ailleurs vous trouverez sous l'agora dans la rubrique de gauche, **les forums de sites**.

Puis plus bas, **l'espace des cours** :

UE 1 : Management et politiques de formation (qui comporte les cours correspondants)

UE 2 : Ingénierie de projet

UE 3 : Ingénierie pédagogique

UE 4 : Pratique du conseil

UE 5 Méthodologie et démarche de recherche

Votre formation en master.

Petit historique : Du DESS Ingénierie et conseil en Formation au Master professionnel 2 Métiers de la formation.

Le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) Ingénierie de la Formation a été créé il y a maintenant près de vingt ans (en 1992), à l'initiative du professeur Alain Kokosowski dans le cadre d'une filière de Formation de Formateurs. Quelques années après, en 1996, cette formation a été mise à distance en collaboration directe et fructueuse avec le CNED, parallèlement à une promotion classique suivie en présentiel. En 2001, dans le cadre des appels projets dits «campus numériques français», le DESS intègre l'un de ces campus : FORSE (Formation Ouvertes en Sciences de l'éducation; www.sciencedu.org).

De même, comme tout diplôme ou formation, le DESS a dû s'adapter aux évolutions du marché et sa "maquette" a été revue et modifiée tous les quatre ans, pour s'adapter aux nécessités professionnelles du moment. Parallèlement à ces évolutions, nous nous sommes inscrits dans la mise en œuvre du dispositif Licence – Master – Doctorat (LMD) dans une logique de cohérence européenne.

En 2008, le master s'est inscrit dans une approche diversifiée des **métiers de la formation** avec trois parcours :

« ***Le parcours Ingénierie et conseil en formation (ICF)***» à destination des professionnels du domaine de la formation, dont l'objectif professionnel est d'exercer l'un des métiers suivants : responsable de formation ; responsable de formation en organisme de formation et formateur consultant.

« ***Le parcours Formation de Formateurs d'Enseignants (FFE)*** » s'inscrit dans une logique de formation des personnes déjà en position de formateurs d'enseignants aux spécificités liées à la formation des enseignants.

« ***Le parcours Ingénierie de l'éducation thérapeutique*** **(IET**) » s'inscrit dans la généralisation de l'éducation thérapeutique du patient en pratique hospitalière et en médecine de ville; et dans les lieux de soin ou les espaces communautaires et associatifs qui développent cette activité. Il reprend aussi les initiatives publiques et privées dans le champ de l'accompagnement des personnes et de leurs proches affectés par des pathologies et des poly pathologies chroniques.

En 2012, le master entre dans une nouvelle étape, celle du retour à un recentrage des contenus autour de l'ingénierie et du conseil en formation, dans le cadre d'une spécialité. Les cours que vous allez étudier sont pour la plupart d'entre eux des cours qui viennent d'être actualisés. Certains seront déposés au cours du premier trimestre de cette année universitaire, quand c'est le cas, une date approximative de dépôt est indiquée. Mais n'oublions pas que dans le développement de la professionnalité (montée en savoir-faire, en qualification et en compétences) nous invite à considérer le travail identitaire comme l'une des composantes de la mise en mouvement des étudiants et dans le

champ du travail et dans le champ de la formation. « Il ne suffit donc pas pour professionnaliser des individus d'agir au seul plan de l'expertise. Il s'agit aussi de provoquer un travail d'identification correspondant à la fois à l'adoption de points de vue, à un positionnement social et au développement d'un sentiment d'appartenance à un collectif et à une culture. (Sorel, 2007) » Pour qu'une personne devienne « plus professionnelle », il y a nécessité d'une dynamique de progression autour d'un parcours.

L'aspect « professionnalisation » de ce diplôme, invite donc certains d'entre vous éventuellement à passer d'un statut d'amateur du domaine de la formation à celui de professionnel, avec ce que ce mot suggère de compétence et de sérieux dans la pratique. Pour d'autres, déjà professionnels de ce domaine d'activité et peut être depuis longtemps, à développer une expertise dans une activité particulière du domaine de la formation (ingénierie pédagogique, ingénierie de la formation, pilotage de projets, conseil, etc…) Pour cela, la mission professionnelle et le mémoire que vous allez réaliser doivent vous aider à rendre possible cette « trans formation ».

Forse fêtera bientôt ses quinze ans cette année et son 14 000ème étudiants, donc sans doute près de 1600 diplômés de master pro ICF. Le taux de réussite de ce diplôme (près de 71% en 2012-2013), illustre la qualité de l'accompagnement dont vous allez bénéficier dans cette formation hybride, organisée entre regroupements (temps de présentiel) et temps de travail personnel. S'ajoutent à cela des séminaires virtuels qui assurent le relais entre chaque regroupement ; séminaires durant lesquels nous vous donnons la parole et nous nous adaptons à vos besoins du moment. Si nous mettons tout en œuvre pour votre réussite, de votre côté, nous vous invitons à travailler les cours, à lire et explorer les bibliographies jointes à chacun d'eux et à poser vos questions lorsque vous rencontrez des incompréhensions.

Ce guide pédagogique est donc le fruit des acquis des années antérieures, et de l'expérience des personnes qui l'ont construit, tout en s'inscrivant dans les évolutions. Il est aussi le résultat des échanges entre les collègues, les professionnels et intervenants, mais aussi les étudiants. Il constitue un outil de travail pour l'étudiant, n'hésitez pas à le consulter, l'annoter, bref, à l'utiliser et à vous l'approprier. Il est utilement complété par les informations données par la plateforme et la foire aux questions (FAQ). Je vous souhaite une année fructueuse et épanouissante en notre compagnie. Et n'oubliez pas qu'au-delà des résultats, la formation doit être avant tout source de plaisir.

Béatrice Savarieau
beatrice.savarieau@univ-rouen.fr
Tel : 02 35 14 71 22
Maître de conférences en Sciences de l'éducation
Responsable pédagogique

Partie 1- Objectifs de la spécialité

Partant de cette expérience de plusieurs années, le département des Sciences de l'Education est devenu un pôle de référence sur la thématique de la formation des adultes, en s'associant étroitement aux axes de recherches développés au sein du laboratoire CIVIIC : http://civiic.univ-rouen.fr/

Vous trouverez à cette adresse des mémoires ayant obtenu de très bons résultats et qui vous permettront de vous approprier les attentes de l'équipe pédagogique. Mais aussi la présentation des travaux des chercheurs de l'équipe CIVIIC.

Ce cursus de troisième cycle rassemble donc différents métiers et pratiques. Il doit ainsi s'adresser aux personnes, dans leur individualité, mais aussi aux organisations dans leur spécificité. Ainsi en complément de la **dimension ingénierie** de la formation, toujours présente, se renforce de manière plus lisible la **dimension conseil** dans une logique de formation tout au long de la vie.

Compétences que permet d'acquérir la formation :

- Permettre aux personnes de se former aux démarches de l'ingénierie de formation c'est à dire d'analyser, concevoir, mettre en place, conduire, développer et évaluer des systèmes de formation,
- Approfondir et maîtriser les références théoriques de ces domaines d'intervention.
- Développer un savoir faire et une culture de l'évaluation, dans la logique d' "évaluer pour évoluer".
- Permettre à l'étudiant de se construire un socle de savoirs (connaissances et pratiques) dans le champ de la formation.
- Repérer, analyser les différents savoirs constitutifs de l'ingénierie de formation articulés aux trois niveaux de l'ingénierie : ingénierie des politiques, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique.
- Conduire une mission d'intervention, de conseil ou de formation lors de son stage avec une méthodologie appropriée.
- Développer des méthodologies, attitudes et savoirs scientifiques dans le cadre du mémoire.

La question de la Professionnalisation :

Il est de plus en plus question de professionnalisation, et cela dans tous les domaines. Le champ de la formation, et sans doute plus encore, n'échappe pas à cette pression. Il convient de s'arrêter sur ce terme et de le circonscrire *à minima*.

La professionnalisation renvoie en effet à plusieurs acceptions qui n'ont ni le même sens ni les mêmes conséquences. Le terme de professionnalisation renvoie donc à trois niveaux : Sociologique ; Individuel ; Pédagogique.

Dimension sociologique du terme : la professionnalisation est le passage d'une occupation au statut de profession, en passant par l'existence d'un métier. En fait, une profession est « un métier qui a réussi » et qui possède certains attributs :

- Autonomie et constitution d'un corps qui a capacité à régir celui-ci,
- Reconnaissance sociale et niveau de rétribution sociale et/ou financière,
- Capacité de négociation sociale.

Ces trois attributs principaux s'appuient sur deux éléments clés :

- Niveau de formation et de connaissances élevé qui la distingue des autres, les profanes,
- Niveau éthique et la perception de service à la communauté.

« L'idéaltype » des professions est représenté par les professions de médecin et d'avocat. La professionnalisation dans ce sens est bien une construction sociale qui s'établit en confrontation et positionnement avec d'autres métiers ou professions. La profession cherche ainsi à circonscrire un territoire qui lui est propre tout en étant reconnue par la société en général.

Dans ce **sens sociologique**, les métiers de la formation, nous semblent dans une logique de professionnalisation avec la recherche d'un positionnement social mieux repéré et plus favorable à ses acteurs.

Dimension individuelle et de l'emploi : la professionnalisation est la montée en savoir-faire, en qualification, en compétence c'est-à-dire en professionnalité. Une personne devient "plus professionnelle". La professionnalisation est le processus de développement de sa professionnalité qui allie augmentation des savoirs et savoir-faire mais aussi la reconnaissance de ceux-ci. Dans ce sens, le Master ICF a pour ambition de doter, de conforter et confirmer les savoirs et compétences des acteurs de la formation par un ensemble de cours, de méthodologies et de réalisations pratiques et professionnelles.

Dimension pédagogique : la professionnalisation s'applique à la volonté de rendre une formation plus professionnelle avec ses deux aspects :

- Donner, aborder, inscrire des éléments professionnels dans et pendant la formation,
- Adapter et préparer le public en formation en vue de son inscription dans l'emploi.

La professionnalisation est alors la volonté de renforcer la dimension opératoire de la formation vers et par des activités et contenus professionnels. C'est notamment en ce qui nous concerne une des fonctions du stage et de la mission professionnelle à réaliser.

Ainsi, parler de professionnalisation c'est s'interroger sur l'un ou l'autre de ces aspects ou la combinaison des trois qui sont, de fait, liés et interdépendants. Une profession ne peut en effet se

constituer que si ses membres développent une professionnalité reconnue, celle-ci pouvant s'obtenir par la liaison entre une formation professionnelle et une pratique exigeante et distanciée.

Vous l'aurez compris, le Master Métiers de la formation s'inscrit dans une logique de professionnalisation qui cherche, voire revendique, à se situer sur ces trois niveaux :

- **Faire des activités de la formation, des métiers reconnus avec un savoir faire spécifique, utile pour la société et s'inscrivant dans une démarche éthique.**
- **Développer le savoir individuel et collectif en termes de savoirs, compétences et pertinence dans l'action.**
- **Avoir une formation professionnelle à la fois adaptée au terrain professionnel et s'appuyant sur celui-ci tout en ayant un recul théorique et méthodologique indispensable.**

Pourquoi se former à l'ingénierie de formation ?

L'objet de ce diplôme de troisième cycle est donc de former des « spécialistes - polyvalents » qui accompagneront de façon pluridimensionnelle l'aménagement et le développement de projets de formation dans le champ des politiques territoriales, des ressources humaines ou de la médiation éducative, car ces fonctions en pleine expansion exigent des hommes et des femmes de formation polyvalente capables d'appréhender les problèmes spécifiques du changement dans les institutions et les organisations afin de gérer la transition des structures traditionnelles vers les nouveaux modèles d'organisation.

Qu'il s'agisse de responsables de centre de formation, de responsables de structures d'accueil et d'orientation des jeunes et adultes demandeurs d'emploi, de coordonnateurs pédagogiques, de responsables de services formation et ressources humaines dans les entreprises ou dans les collectivités territoriales, les gestes professionnels de la formation se transforment, participent à anticiper de nouvelles compétences, concourent à redessiner le paysage de la professionnalisation du système de formation. Les nouvelles nécessités d'une plus grande adéquation entre la formation et l'emploi, l'ouverture des établissements à d'autres partenaires, l'implication des lieux d'enseignement et de formation dans les spécificités d'un territoire et leur prise en compte, induisent de nouvelles pratiques professionnelles.

Qu'est-ce que l'ingénierie de formation ?

Nous définissons l'ingénierie de formation comme : « *une démarche socioprofessionnelle où l'ingénieur-formation a, par des méthodologies appropriées, à Analyser, Concevoir, Réaliser et Evaluer des actions, dispositifs et/ou systèmes de formation en tenant compte de l'environnement et des acteurs professionnels. L'ingénierie de formation (niveau organisationnel) se trouve à l'interface de l'ingénierie des politiques (niveau stratégique et décisionnel) et de l'ingénierie pédagogique (niveau pédagogique). L'ingénieur de la formation a donc à coordonner et piloter des actions,*

dispositif ou système de formation de manière optimale tant pour les organisations que les individus. » **(Ardouin, 2001)**

L'ingénierie en formation renvoie ainsi à trois grands types d'ingénierie :

L'ingénierie des politiques de formation. Les systèmes de formation comme les pratiques pédagogiques prennent corps au sein de cadres plus généraux, qui renvoient à des décisions politiques, qui, elles-mêmes témoignent de choix plus fondamentaux dans le domaine du social et des ressources humaines.

L'ingénierie des systèmes de formation. Il s'agit de la construction et de l'ossature du projet de formation traduit en dispositif. Cette dimension désigne le système organisé de toute action de formation avec la finalité d'optimiser l'acte d'apprendre. Ce niveau s'inscrit dans le cadre contractuel et juridique en tenant compte des organisations.

L'ingénierie pédagogique. Nous retrouvons ce qui caractérise le travail pédagogique : le choix des supports, des contenus, des formateurs, le choix des logiques d'exposition et des méthodes d'apprentissage. Cette dimension renvoie directement aux pratiques pédagogiques des formateurs.

L'ingénierie en formation:

La mise en œuvre de système, dispositif ou action de formation s'appuie sur un certains nombre d'outils, démarches et méthodes souvent concurrentes.

Les savoirs outils : Ils se définissent comme une accumulation de procédures et de tours de main nécessaires pour réaliser une analyse de besoins, énoncer un ensemble d'objectifs allant des plus généraux aux plus spécifiques, choisir des méthodes appropriées ou procéder à des évaluations. Ils s'articulent aux différentes étapes résultant d'une analyse séquentielle du procès de formation. On part ainsi de l'analyse des besoins pour se retrouver sur le terrain de l'évaluation, après être passé par l'énoncé des objectifs, la mise en forme des modes d'interventions, le choix des contenus, des méthodes, des formateurs, ...

Les savoirs « conduite de projets » : tout projet d'ingénierie de formation peut être assimilé à un projet d'action. Il est possible d'établir des rapprochements entre le domaine de l'ingénierie de formation et d'autres domaines faisant appel à différentes tâches constitutives d'un projet.

Les savoirs spécifiques de l'ingénierie de formation : maîtriser l'ensemble des outils nécessaires à la construction séquentielle d'une action de formation, développer cette action selon une logique de projets, constitue un premier ensemble de savoirs. S'ajoute à cela la maîtrise de certaines figures d'actions plus particulières : formation-action, modèles de l'alternance, logiques multimédias... A l'intérieur de chacune de ces figures se replaceront les logiques de projet dont nous avons parlé, ainsi que l'ensemble des savoirs-outils nécessaires à la conduite de projets. Ces figures d'action traversent les évolutions de la formation des adultes.

Pourquoi le conseil en formation ?

Le développement de la formation, la mise en œuvre du principe d'éducation tout au long de la vie, la diversité des dispositifs (Bilan de compétences, VAP, VAE, DIF[1]), la réglementation et les modifications tant individuelles que structurelles amènent, voire obligent, les personnes et les organisations à remettre en question leur situation et leur devenir. Mais ces changements sont aussi dus à la précarité de certains emplois et aux restructurations économiques des entreprises qui amènent les personnes à changer de métier.

Dans ce contexte, le conseil est une dimension incontournable de l'éducation permanente et nécessite un accompagnement par des personnes qualifiées et reconnues.

Le conseil peut s'adresser aux personnes d'une part et aux organisations d'autre part. Le professionnel doit ainsi pouvoir travailler sur ces deux dimensions qui correspondent aussi aux types d'emplois existants.

Se situer dans les métiers de la formation :

Trois grands types de métiers :

Sans pouvoir décliner l'ensemble des intitulés qui correspondent aux emplois dans la formation, nous pouvons néanmoins repérer trois grands types de métiers correspondant au Master 2 parcours Ingénierie et Conseil en Formation :

Le responsable de formation est le plus souvent responsable, ou directeur, de la formation dans une organisation (entreprise, hôpital, collectivité). Il travaille dans la durée et est rattaché à la direction de l'entreprise ou organisation. Son activité l'amène à mettre en œuvre des compétences méthodologiques en ingénierie et conseil pour les salariés, la direction et les services.

Le responsable de formation en organisme de formation développe des compétences de management d'équipe mais aussi de montage de projets en réponse à des appels d'offre et des cahiers des charges. Il est directement associé à la direction du centre de formation et intervient dans une logique de pérennité de celui-ci. Nous avons les responsables de formation mais aussi les coordonnateurs pédagogiques ou chefs de projets.

Le formateur – consultant intervient de manière plus ou moins ponctuelle selon son statut (consultant indépendant, conseiller en formation continue, conseiller bilan, conseiller professionnel) et son organisation de rattachement (cellule audit interne d'entreprise, cabinet conseil, GRETA, centre de bilan ou de validation des acquis, organisme de formation). Le formateur-consultant peut aussi être amené à produire différents types d'outils ou supports pédagogiques (guide pédagogique, cours médiatisés). Le formateur-consultant intervient lui aussi soit en direction des individus, soit des organisations.

[1] Validation des Acquis Professionnels, Validation des Acquis de l'Expérience, Dispositif Individuel de Formation

Six déclinaisons de métier :

A partir de ces trois grands types de métiers, il est d'ores et déjà possible, à partir des évolutions du domaine, de repérer ***six déclinaisons de métier***.

Le responsable de systèmes de formation

Nous pouvons le situer dans des lieux où des tâches d'ingénierie, associées à des tâches de prises de décision, sont réalisées : concevoir, choisir, décider, mettre en œuvre, planifier, suivre et réguler, évaluer des systèmes de formation sont autant d'actions, d'opérations effectuées par ces responsables. Nous pouvons les identifier et les positionner au travers de deux strates d'une fonction politique : une première strate définissant des institutions publiques ou privées (ministères chargés de formation, associations, chambres consulaires, branches professionnelles, syndicats...) lieux où les orientations politiques se construisent et se décident. Une seconde strate définissant les grands complexes ou organisations gérant des systèmes ou appareils de formation : grands organismes privés ou publics, services instructeurs de l'Etat dans les Régions, direction de l'enseignement et de la formation dans les municipalités ou grandes entreprises. Ces responsables de systèmes de formation " assurent la veille stratégique sur l'évolution des compétences, traduisent en objectifs pour la formation les enjeux et les grandes orientations de leur organisation et veillent à ce qu'ils soient atteints, dirigent les équipes de formateurs, permanents ou occasionnels, et bien sûr gèrent les budgets".

L'ingénieur de formation

A partir d'orientations politiques, de textes réglementaires, de lois d'orientation ou de programmation, de chartes ou de projets d'organisations, l'ingénieur de formation aide le responsable de systèmes de formation dans la conception et la prise de décisions constitutives du pilotage des systèmes de formation. Comme le propose Pierre Caspar, il s'agit là davantage " d'une fonction technique, c'est-à-dire tout ce qui a trait à la conception, au montage, à la planification, à la gestion, à la conduite et à l'évaluation des dispositifs de formation. Il s'agit également ici d'optimiser la valorisation des patrimoines intellectuels et des ressources en argent et en temps " (Sciences humaines, 1996, n°12). Les fonctions de consultant s'inscrivent également dans les tâches de l'ingénieur de formation. Certaines entreprises n'hésitent pas, en effet, à recourir à des consultants comme ressource/miroir du fonctionnement de leur organisation, comme ressource/contrepoint des décisions de la direction des ressources humaines.

L'ingénieur multimédia

Les organismes de formation, comme les entreprises, sont conduits aujourd'hui à prendre en compte et à inscrire les nouvelles technologies de la formation dans leurs dispositifs. Qu'il s'agisse de la formation assistée par ordinateur, de la formation par systèmes télématiques, de téléconférences, les formés ont à disposition des outils qui enrichissent, complètent et approfondissent tant les contenus mêmes de la formation que ses modalités pédagogiques. Les institutions de formation seront donc conduites à investir dans les différents produits et dans les hommes qui seront amenés à les utiliser et à les faire utiliser par les apprenants.

Le formateur - consultant

Les formateurs en général sont de plus en plus amenés à situer leur intervention pédagogique dans un dispositif plus global. De ce fait les dimensions didactique et pédagogique interrogent la dimension ingénierie. Mais cette analyse est par contre indispensable pour les formateurs consultants ; en tant que véritable chef de projet formation, ils doivent situer leur action dans un contexte bien repéré.

Le conseiller Bilan et évaluation des acquis

Les fonctions d'accueil et de prise en compte des identités des formés, de suivi, d'accompagnement individualisé des itinéraires, de positionnement, d'évaluation des connaissances et des compétences, de reconnaissance et de validations des acquis sont aujourd'hui indispensables dans le pilotage et la gestion de systèmes, de dispositifs et d'actions de formation. La qualité de ces fonctions, des tâches et des compétences qu'elles mobilisent participe à la qualité et à la réussite d'un système de formation. Certains établissements d'enseignement, quelques centres de formation ont perçu l'importance de ces fonctions. Ils ont parfois désigné des personnes-ressources chargées de porter ces nouvelles compétences. Des réflexions engagées sur des référentiels métiers ont pu également contribuer à mieux identifier ces fonctions. La recherche scientifique, celle portant notamment sur les concepts et les pratiques de bilan et de reconnaissance des acquis, l'instrumentalisation et une certaine technicisation de ces opérations apportent aux professionnels et aux praticiens des plus-values non négligeables. Ces conseillers exercent concomitamment plusieurs opérations qui vont de l'accueil des formés à la reconnaissance et à la validation d'acquis, de compétences déjà maîtrisées ou en cours de maîtrise, en passant par l'aide à la production.

Le chargé de relations entreprises

Les dispositifs d'insertion des jeunes depuis 1982, qu'ils aient pour finalités la formation qualifiante ou l'insertion sociale et professionnelle ont induit dans leurs conceptions et dans leurs mises en œuvre des fonctions d'interface entre les différents lieux de formation : le centre et l'entreprise. Ces nouveaux acteurs mettent en œuvre plusieurs opérations : le repérage et la sélection des entreprises d'accueil compte tenu d'un cahier des charges à respecter, la présentation du centre, la prise en compte des réalités de l'entreprise, le suivi individualisé du formé sur le plan social et professionnel en lien avec les formateurs et les tuteurs, son orientation au regard de son projet et des nouvelles compétences construites et maîtrisées. De plus en plus, les directeurs des établissements en alternance s'entourent de personnels qui assument cette fonction. En outre, la multiplication des formations en alternance dans les centres de formation et les transformations des pratiques professionnelles qu'elles induisent concourent à définir de nouvelles compétences qui peuvent être les suivantes : connaissance du bassin d'emploi dans lequel se situe l'établissement, connaissance de l'offre régionale de formation, connaissance des branches et secteurs professionnels, identification des métiers, capacité à communiquer avec l'environnement et compétences relationnelles.

Réflexions personnelles

A l'issue de cette lecture, comment vous situez-vous dans cette grille ?

	Actuellement, j'exerce ou je me sens proche de ce métier	Je ne me sens pas proche de ce métier ou je ne souhaite pas l'exercer	Après le Master ICF, j'envisage ou je me sens proche de ce métier
Le responsable de système de formation			
L'ingénieur formation			
Le formateur-consultant			
L'ingénieur multimédia			
Le conseiller bilan			
Le chargé de relation entreprise			

A partir de cet auto-positionnement, il est intéressant pour vous de dégager les forces et les points de développement de votre parcours et, en fonction de vos orientations à court ou moyen terme, de décliner les points principaux à travailler pendant le Master parcours ICF :

- approfondissements théoriques :

- savoir faire méthodologique :

- valorisation d'un parcours riche par une déclinaison de ses compétences, modélisation de

… et par là-même de creuser ou d'investir certains points ou aspects de la formation.

Se situer dans les activités de l'ingénieur de formation :

Afin de vous accompagner dans l'appropriation des connaissances constitutives de la formation et pour poursuivre le travail d'auto-positionnement, nous vous proposons de prendre connaissance de ce référentiel de tâches descriptives d'activités de l'ingénieur de formation. Ce référentiel doit vous suivre pendant la durée de la formation**. Il constitue en quelque sorte un carnet de bord que vous devez compléter et enrichir**. Il doit vous permettre de situer les différentes connaissances lues et travaillées.

Il doit enfin vous permettre de finaliser ces connaissances dans la perspective d'une mise en pratique dans une situation professionnelle. Ce travail reprend en grande partie une déclinaison effectuée par les collègues Richard Wittorski et Jean Paul Finot lors d'un travail avec des étudiants du DESS Ingénierie de la Formation de l'Université de Rouen.

Référentiel d'activités :

Ce référentiel de tâches descriptives d'activités de l'ingénieur de formation constitue un premier document de capitalisation des savoirs constitutifs de la formation Master Ingénierie et Conseil en Formation. Il reste à articuler ce référentiel de tâches (non exhaustif mais à prendre comme une trame) à un référentiel de compétences qui sera élaboré, par chaque étudiant, au cours du procès de formation.

Nous avons regroupé chacune de ces tâches en quatre grandes familles :

- Analyser l'environnement, le contexte, la situation.
- Concevoir, mobiliser et/ou élaborer des dispositifs de formation.
- Animer, négocier et piloter.
- Évaluer et auditer la formation (dispositifs, organisations, actions…)

Les tâches, regroupées en quatre familles et constitutives des activités d'ingénierie de formation peuvent se représenter ainsi :

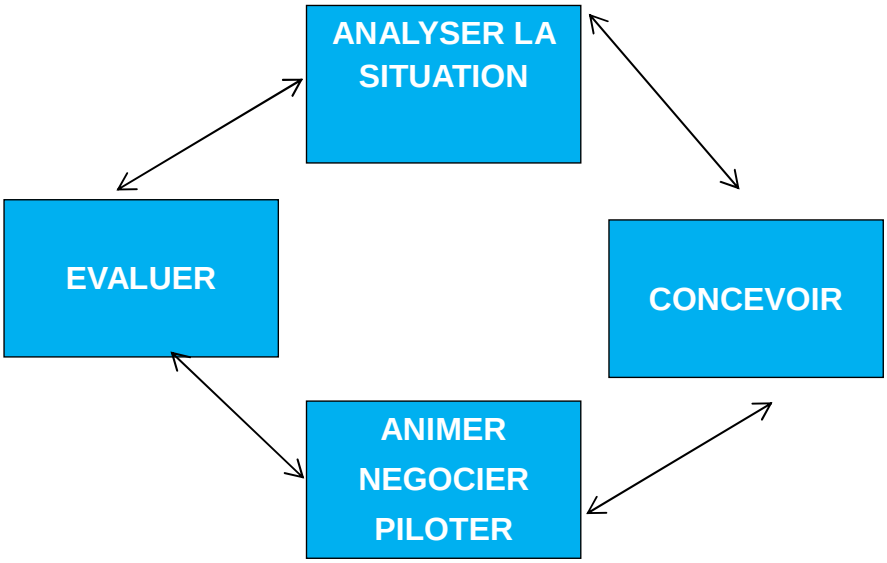

FAMILLE N° 1 - ANALYSER L'ENVIRONNEMENT, LE CONTEXTE, LA SITUATION

Analyser le contexte et les évolutions du contexte

- **Analyser et comprendre les phénomènes internes et externes de l'entreprise dans leurs composantes technologiques, sociales, financières et culturelles (état des lieux).**
- Analyser et comprendre l'évolution technologique dans l'entreprise et ses effets sur les compétences (analyse d'évolutions)
- Analyser et comprendre les objectifs à court et moyen terme de l'organisation
- Analyser et comprendre l'évolution de l'environnement socio-économique local (analyse d'évolutions).
- Analyser les recueils d'informations : analyse prospective, projets, chartes, fonction veille, fonction recherche-développement…)
- Analyser l'évolution possible des emplois dans son organisation (analyse prospective).

Repérer les interlocuteurs actuels et potentiels ainsi que leurs systèmes d'intérêts (dans l'organisation et son environnement)

- Dresser et actualiser la cartographie des acteurs et de leurs fonctions.
- Analyser les objectifs et les enjeux des partenaires engagés dans la même action.

Repérer et analyser l'information sur la formation et son financement

- Analyser l'offre de formation après avoir recherché et sélectionné l'information documentaire sur la formation.
- Identifier les ressources et les dynamiques locales.
- Rechercher des sources de financement.

FAMILLE N°2 - CONCEVOIR, MOBILISER ET/OU ELABORER DES DISPOSITIFS DE FORMATION

TACHES COMMUNES A L'ACTIVITE DE CONCEPTION, D'ELABORATION ET DE MOBILISATION

Proposer une offre de formation

- Faire savoir ses compétences et produire une réponse spécifique à une demande de formation.

Situer le projet d'action

- Replacer son action dans le cadre de la politique et du projet global de l'organisation
- Anticiper en lien avec la stratégie de l'organisation

Concevoir, mobiliser et/ou élaborer, mettre en œuvre une démarche d'analyse des besoins et de diagnostic de la situation

- Créer, et/ou mobiliser, utiliser des supports pour synthétiser les besoins en formation en relation avec le projet de l'organisation
- Analyser le travail, le traduire en compétences et organiser celles-ci
- Décrire le problème à résoudre
- Établir un diagnostic
- Définir des objectifs de formation

Définir des objectifs pédagogiques

- Traduire les objectifs de formation en objectifs pédagogiques

Concevoir, élaborer, et/ou mobiliser des outils de recueil d'informations

- Concevoir, élaborer et/ou mobiliser des outils et des guides de recueil d'informations

Conduire des entretiens d'identification et/ou d'évaluation

- Identifier les outils, les démarches méthodologiques.
- Les utiliser à bon escient.

Intégrer l'analyse du contexte dans l'action

- Articuler et rendre cohérents les éléments du contexte et la dynamique d'action.

Appliquer les dispositions légales et fiscales

- Connaître ces dispositions
- Les actualiser

Organiser et planifier les moyens

- Organiser et planifier son activité (gérer son temps)
- Organiser et programmer les activités du plan de formation
- Organiser, choisir et planifier les moyens humains et matériels à mettre en œuvre dans une action de formation (locaux, matériels…)

Mettre en œuvre et/ou participer à la mise en œuvre des moyens et processus de formation

- Élaborer un budget prévisionnel
- Mobiliser et/ou fabriquer, utiliser des outils pour comptabiliser et contrôler les recettes et les dépenses (tableau de bord)

- Traiter et analyser des informations quantitatives, calculer des indicateurs de gestion…
- Se conformer à des procédures administratives de bilan.

Organiser et réaliser le suivi

- Assurer le contrôle et le suivi de la mise en place de l'action.

Tâches constitutives de la conception et/ou de l'élaboration de dispositifs de formation

Concevoir, élaborer une politique de formation et/ou un plan de formation

- Élaborer un plan de formation articulé au projet d'entreprise et aux capacités, attentes, représentations, « besoins » des futurs publics formés
- Participer à l'élaboration de la politique publique emploi/formation
- Participer à l'élaboration de la politique de l'entreprise en matière de formation
- Combiner les dispositifs publics avec des ressources locales.

Concevoir, élaborer une action de formation

- Concevoir un dispositif de formation, élaborer un plan d'action avec des outils, des contenus (construire des scénarios par anticipation, créer, un cahier des charges avec des objectifs…)
- Analyser la faisabilité du projet

Construire des moyens de formation utilisant les nouvelles technologies de la formation et de la communication

Tâches constitutives de la mobilisation de dispositifs de formation

Acheter la formation

- Comparer, analyser l'offre disponible
- Choisir en fonction des contraintes financières et des attentes du client
- Négocier le contenu de la formation et sa qualité avec le fournisseur
- Choisir parmi des ressources existantes et les adapter
- Distinguer, comparer et choisir des méthodes, démarches, outils pédagogiques appropriés

Mettre en œuvre une action de formation selon un cahier des charges existant.

FAMILLE N° 3

– ANIMER, NEGOCIER ET PILOTER

Négocier

- Négocier avec les partenaires : interlocuteurs locaux, nationaux, internationaux…
- Négocier, argumenter et persuader les différents acteurs de son entreprise de l'intérêt de son travail, de son projet
- Discuter et négocier le plan de formation

Coordonner, animer et réguler

- Conduire des réunions
- Entretenir des contacts et moments de discussion fréquents avec son équipe
- Créer et entretenir un réseau de contacts permettant de prendre de l'information dans l'organisation et son environnement…
- Assurer le contrôle et le suivi de la mise en place de l'action
- Réguler les moyens en fonction des objectifs et du projet

Recueillir, analyser, produire et transmettre des informations

- Diffuser à l'interne et à l'externe des informations sur les actions à conduire
- Rendre compte des résultats d'une action
- Transmettre des méthodes d'évaluation et assister l'encadrement

Conseiller

- Donner un avis ou un conseil pour l'élaboration de la politique locale de l'emploi et de la formation
- Conseiller une personne sur le choix d'une formation.

Capitaliser et analyser sa pratique en vue de la modifier.

Capitaliser et analyser sa pratique en vue de la transférer.

FAMILLE N° 4

- EVALUER ET AUDITER LA FORMATION

Auditer la formation

- Mettre en évidence les caractéristiques d'une situation (organisation, dispositif de formation…)
- Repérer des dysfonctionnements et faire des recommandations
- Élaborer des démarches d'évaluation
- Définir des objectifs d'évaluation
- Concevoir et adapter, selon les actions, des dispositifs d'évaluation d'actions de formation
- Concevoir les moyens pour évaluer le fonctionnement du service formation (tableau de bord), repérer les dysfonctionnements.

Évaluer l'activité de formation (actions et organisations)

- Analyser les résultats d'une action de formation, analyser en particulier l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Analyser les effets d'une action (analyser le transfert en situation professionnelle)
- Analyser les impacts sur l'organisation, les équipes de travail…
- Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs du système de formation, faire des propositions d'amélioration de son fonctionnement
- Analyser, évaluer ses propres activités

Partie 2- Le parcours : Ingénierie et Conseil en Formation

Les acteurs de la formation :

Vous entrez dans un dispositif ou plusieurs personnes et structures interagissent. Chacune a son rôle et sa fonction. Nous rappelons ici rapidement ces acteurs et leur fonction ainsi que leurs coordonnées (ces dernières étant susceptibles de modifications, se reporter aussi aux contacts du site).

Structure	Fonctions principales	Interlocuteurs	Coordonnées
CNED Institut de Poitiers Téléport 4 BD Léonard de Vinci BP 51000 86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex	Informations générales Envoi et suivi des dossiers CNED Code d'accès à la plateforme et au cours	Thibaut POUPARD	Thibaut.Poupard@cned.fr 05.49.49.96.74
Centre de Formation Continue Université de Rouen 17 rue Lavoisier 76821 Mont Saint Aignan	Informations générales Formation Continue Inscription Suivi administratif et financier	Angélique GRAB	angelique.grab@univ-rouen.fr 02 35 14 60 89 fax: 02.34.14.60.72
Unité de Formation et de Recherche –UFR– Sciences de l'Homme et de la Société **Service de Scolarité**	Inscription Universitaire (carte d'étudiant)	Nathalie Leprévost (responsable administratif) Sylvain FORT (service scolarité)	Nathalie.Leprevost@univ-rouen.fr 02 35 14 61 10 Sylvain.Fort@univ-rouen.fr scol-adm-shs@univ-rouen.fr
Département des Sciences de l'Education Université de Rouen Rue Lavoisier 76821 Mont Saint Aignan Cedex	**Directeur du Département des Sciences de l'Education** **Responsable pédagogique du Master ICF modalité FOAD** **Coordination pédagogique** **Secrétariat Suivi administratif et pédagogique**	Laurent GUTIERREZ Béatrice SAVARIEAU Marie VERGNON Catherine MAUGENDRE	Laurent.Gutierrez@univ-rouen.fr beatrice.savarieau@univ-rouen.fr Tel : 02 35 14 71 22 marie.vergnon@univ-rouen.fr Tel : 02.35.14.70.16 Catherine.Maugendre@univ-rouen.fr Tel 02.35.14.61.07

Site de Rouen	**Responsable de site et suivi étudiants**	Béatrice SAVARIEAU	beatrice.savarieau@univ-rouen.fr Tel : 02 35 14 71 22
Site de Poitiers	**Responsable de site et suivi étudiants**	Catherine CLENET	Catherine.Clenet@univ-rouen.fr
Site AUF Burkina Faso	**Responsable de site et suivi étudiant**	Jean- Martin COULIBALY	Jean-Martin.Coulibaly@ada.gv.at
Directeur (trice) de mémoire	**Suivi chantier/mémoire** **Nom :**	Le directeur de mémoire est déterminé par l'équipe pédagogique au sein des enseignants et intervenants du département. Il fait l'objet d'une validation par le laboratoire CIVIIC. Coordonnées :	

Et bien sûr vous-même : acteur fondamental de votre formation et de celle de vos pairs !

Architecture générale de la formation et stratégie pédagogique

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Permettre aux individus de se former aux démarches de l'ingénierie de formation, de concevoir, mettre en place, conduire et développer des systèmes de formation, approfondir et maîtriser les références théoriques de ces nouvelles démarches.
- Permettre à l'étudiant de se construire un socle de savoirs (connaissances et pratiques) dans le champ de la formation.
- Repérer, analyser les différents savoirs constitutifs de l'ingénierie de formation articulés aux trois niveaux de l'ingénierie.
- Produire des compétences professionnelles nouvelles : mettre en œuvre les savoirs dans une démarche d'ingénierie dans le cadre du chantier (stage et mémoire).
- Renforcer les techniques d'écriture et de présentation (synthèse, clarté, construction…), atouts importants des métiers de la formation.

Durée et volume de la formation :

Le Master 2 parcours Ingénierie et Conseil en Formation se compose comme suit :

Formation : 468 heures

Chantier : 450 heures minima

Suivi et méthodologie individualisé : comptabilisé 3h/étudiant

Nous retrouvons cette structuration dans le **parcours ICF à distance**.

18 cours de travail individuel	296 h
Guide pédagogique et Méthodologie	50 h
Regroupement	77 h + 21 h examens et soutenance 1ère et 2ième session
Total formation	**468 h**
Chantier et stage	**450 h minimum**
Suivi individualisé	**Comptabilisé 3h/personne**

Le Master Métiers de la formation est un dispositif qui allie une formation théorique, des enseignements, une préparation méthodologique et un chantier qui permet l'expérimentation de la conduite d'un projet.

Dans ce cadre, le chantier - stage est un outil essentiel de mise en situation non seulement par "immersion" mais également par l'activité réflexive sur l'action qu'il permet. C'est lui qui donne sens à la formation. La formation est professionnalisante en ce qu'elle accompagne la production de compétences professionnelles en situation.

Le Master est conçu comme une formation en alternance où le stage, lieu d'un chantier, occupe une place centrale dans le cycle de formation. L'évaluation du stage, lieu de mise en œuvre du chantier, est finalisée par la rédaction du mémoire de Master Métiers de la formation, parcours ICF de 80 pages (+ les annexes). Il donne lieu à une soutenance devant un jury.

La formation est constituée également d'un **soutien pédagogique** à trois niveaux :

Le responsable pédagogique en lien avec le directeur du département et le responsable scientifique, assure la coordination pédagogique d'ensemble et la meilleure adéquation des moyens notamment la répartition des directeurs de mémoire et l'information générale.

Le référent de site**,** assure le suivi global du groupe sur le site de regroupement, la mise en œuvre de différents temps de la formation et la coordination avec le responsable pédagogique et les tuteurs.

Le directeur de mémoire assure le suivi individuel, méthodologique et personnalisé des étudiants **sur leur chantier et surtout sur le mémoire.**

L'architecture pédagogique repose sur un principe de mixité :

- *mixité des situations de formation* : formation présentielle et à distance, conférences par des professionnels, séminaire de travail en groupe, formation dans et par la vie professionnelle (le chantier). La formation individualisée proposée s'organise dans le souci d'une convergence, en situation, entre outils théoriques et méthodologiques, projet personnel et pratiques professionnelles.

- *mixité d'enseignement* : milieu professionnel/recherche. La circulation des pratiques, des techniques et des savoir-faire dans l'ingénierie se construit par la médiation entre le monde de la recherche et celui des organisations. L'ensemble des enseignements s'appuie sur des cours où se confrontent, en fonction de thématiques d'actualité, les points de vue des enseignants du Master, des conférenciers (chercheurs, professionnels) et des étudiants.

- *mixité des intervenants* : au-delà des enseignants universitaires, les étudiants peuvent aussi s'appuyer sur les réseaux professionnels et lieux ressources.

- *mixité des étudiants* : le recrutement d'étudiants d'origines diverses a pour but de favoriser la confrontation des points de vue et de créer les éléments d'une transversalité. Cette hétérogénéité (salariés, étudiants, formation initiale, formation continue, expériences diverses, publics, zones géographiques et structures différentes, ...) est souhaitée et doit permettre aux étudiants de confronter leurs réseaux, leurs logiques et leurs savoirs. Le groupe, et l'animation de celui-ci, se veulent aussi des instruments d'apprentissage.

Stratégie pédagogique :

La formation, dans une perspective individualisée, peut être décrite à partir de quatre fonctions :

- **une fonction Accueil- Elaboration- Formalisation du projet**

La démarche d'individualisation de la formation s'attache avec cette première fonction d'aider à l'émergence d'un projet de formation cohérent. Nous sommes ici au niveau du "curriculum formation" où il s'agit, compte tenu des objectifs du demandeur et de ses possibilités, de déterminer une stratégie de formation.

- une fonction accompagnement

Les regroupements visent essentiellement à réduire le décalage éventuel entre ce que l'étudiant réalise effectivement et ce qui est attendu de lui. Parallèlement, l'étudiant est suivi par un directeur de mémoire dans la réalisation du mémoire. C'est à l'étudiant d'interpeller celui-ci et de planifier les différentes étapes.

- une fonction formation

La formation est basée sur la mise à disposition de ressources éducatives que sont les modules de formation, les regroupements et le présent guide. La fonction formation s'appuie aussi sur la mutualisation des bonnes pratiques et l'appui du groupe. Chacun apporte ses connaissances et son expérience qui sont autant de supports pour le groupe.

- une fonction reconnaissance/certification des acquis

Cette fonction porte d'abord sur la reconnaissance des acquis en amont de la formation. La reconnaissance des acquis peut être considérée comme une démarche d'émergence et d'appropriation par l'étudiant de ses propres capacités. La fonction, en second lieu, concerne l'évaluation formative en tant qu'élément de pilotage de la formation par l'étudiant en relation avec les enseignants. La fonction est enfin sommative et elle conclut la formation.

Plan de formation du master.

La formation permet de valider 60 ECTS, en 5 unités d'enseignement totalisant 468 heures d'enseignement et un stage en entreprise équivalent à 450 heures minimum

5 unités d'enseignement		Enseignement : **468 heures** Stage : **450 heures minimum** **Total : 918 heures** **Crédits : 60 crédits européens**			
UE	**Cours**	**Description**	**Répartition horaire**	**Crédits**	**Volume horaire**
Semestre trois : 198 heures (30 crédits)					
UE A – Politique, système et institutions				**10**	96
	Politique, institutions, système de formation	• Historique FPC • Les politiques publiques • Répartitions des compétences • Territoires et institutions	24		
	Sociologie des organisations	• Comprendre le sens de l'analyse sociologique des organisations dans le contexte de la formation • Cadre théorique • Analyse sociologique des organisations	**12**		
	Économie de la formation	• Marché du travail • Marché de la formation • Introduction à l'économie	12		
	Droit du travail, de la formation et dispositifs	• Les sources du droit • La réglementation et les dispositifs • Le contrôle en FPC	24		
	Approches internationales	• Europe et formation • Les règles européennes • Approche comparée	24		
Évaluation: *dossier thématique* s'inscrit dans un continuum réflexif et rédactionnel qui aboutit au mémoire. Faire rentrer dans les contenus des cours en vue de dégager ce qui est en relations avec l'objet de recherche et/ou d'intervention, il s'agit de la **conceptualisation** de la recherche.					

UE B – Ingénierie de projet				**10**	**96**
	GRH	• Gestion des Ressources Humaines et GPEC, la fonction RH	24		
	Démarche Ingénierie Formation	• Ingénierie de la formation : étapes, pratiques et outils, référentiels • De l'analyse à l'évaluation	24		
	Ingénierie financière en formation et marketing en formation	• La gestion en formation • Les sources de financement • Budget et tableaux de bord	24		
	Conduite de projet et démarche qualité	• Gestion de projet en formation • Démarche et outils du projet • Les normes qualité en formation	24		
Évaluation: *étude de cas* est **un travail réflexif et professionnel** à mener sur la réponse à appel d'offres. C'est donc un exercice de mise en situation professionnelle. Une partie est préparée à la maison et remise lors de l'examen, tandis que l'autre a lieu sur table.					

UE C - Ingénierie pédagogique				**10**	**48**
	Psychologie des adultes en formation	• Acte d'apprendre, Acte de former • Psychologie et apprentissage • Les méthodes pédagogiques	24		
	NTIC et FOAD	• Les NTIC et le multimédia • FOAD et cyber-apprentissage • Apprendre à distance	24		
	Pédagogie et didactique en formation	• Les grands courants pédagogiques • L'andragogie • La didactique professionnelle	**24**		
	Travaux collaboratifs, animation de groupes, pratiques de la formation	• Exercices pratiques de l'animation de groupe • Les caractéristiques de la formation des adultes	**24**		
Évaluation: La *note problématique* est destinée à dégager les qualités réflexives er rédactionnelles des étudiants. Travail de **problématisation** de votre question de recherche.					

Semestre quatre : 180 heures enseignement et 450 heures de stage (30 crédits)					
UE D – Pratique du Conseil				**10**	**96**
	Analyse du travail, de l'emploi et compétence	• Analyse du travail, Les référentiels • La (les) compétence(s), • Apprentissage organisationnel	24		
	Audit et conseil en formation	• Audit, conseil, évaluation • L'intervention psychosociale dans les organisations, Le consultant	24		
	Adultes en formation et Accompagnent des personnes	• Conseiller et accompagner • Les attitudes en accompagnement • Les dispositifs (BdC, VAP, VAE)	24		
	Ethique de l'intervention	• Ethique, morale et déontologie • Posture professionnelle • Ethique et intervention secteur	24		
Évaluation: *Rapport de mission* présentant la synthèse des travaux réalisés en situation professionnelle.					
UE E - Méthodologie et démarche de recherche				**20**	**84**
	Problématique et démarche de recherche		24		
	Méthodologie qualitative		24		
	Méthodologie quantitative		24		
	Recherche documentaire		12		
	Séminaires de suivi				
	Anglais				
Évaluation: *Mémoire écrit (67%) et soutenance orale (33%).* Celui-ci s'articule à partir d'un questionnement articulé à la réalisation de la commande de stage.					

La formation comprend 5 unités d'enseignements (répartition des enseignements en 2/3 de cours magistraux et 1/3 de travaux dirigés), soit au total : 60 crédits ECTS (European Credits Transfer System).

Déroulement de la formation

Les **différents temps de la formation** s'organisent comme suit :

Conformément au planning général que vous découvrirez page suivante, **les dates en vert** sont le rappel des regroupements auxquels nous vous conseillons vivement de participer.

En rouge, les dates arrêtées pour la remise de vos productions intermédiaires ou évaluations sommatives. Il revient à vous de réaliser votre propre rétro-planning (du 10 juin jusqu'à aujourd'hui), en l'adaptant à votre réalité personnelle et professionnelle.

En gris, le travail personnel ce qui correspond au temps intermédiaire entre deux regroupements. Son contenu est donné à titre indicatif et chacun doit construire sa propre méthodologie de travail. Retenons que travailler avec méthode, c'est réussir !

En blanc, les grandes lignes du contenu des regroupements, cette présentation sera affinée et affichée sur la plateforme une semaine avant le regroupement et par site.

En jaune, les visio-conférences qui constituent des ressources complémentaires aux cours. Elles s'effectuent en cinq temps :

1) Des documents préparatoires aux interventions sont préalablement déposés sur la plateforme pour que vous puissiez vous préparer au sujet traité, ainsi que vos questions pour approfondissement.

2) Lors du regroupement, vous préparez avec le référent de site, la liste des questions qui seront posées (3 par sites maxi).

3) L'enseignant ou le professionnel qui intervient fait une brève présentation de rappel du sujet. Puis tous les sites étant connectés, il ouvre la discussion.

4) Chaque site prend la parole, afin de partager avec les autres sites, ses trois questions. L'enseignant répond après chaque question.

5) Les visios sont enregistrées et déposées sur la plateforme peu après, pour que vous puissiez retravailler les contenus des interventions ou les visionner si vous n'étiez pas présents.

Enfin, **en bleu**, les séminaires virtuels qui permettent d'échanger avec des membres de l'équipe pédagogique (Hervé Daguet et Béatrice Savarieau) entre deux regroupements.. Les réunions virtuelles que nous animons respectivement, ont lieu au même moment et sur le même contenu. Vous serez affecté à l'une d'entre elle, en début d'année et vous y resterez pour l'année. Nous vous demandons avant chaque réunion virtuelle, de déposer sur la plateforme, dans un espace réservé, vos questions sur la thématique de la réunion virtuelle fixée, afin que nous puissions Anticiper la qualité des réponses que nous pourrons vous fournir.

Pour les regroupements : journées de 7 heures - 9h00 - 12h30 ; 14h00 - 17h30 sauf spécificité évaluation et visioconférences

Recrutement et inscription des étudiants	**1er regroupement 05– 06 - 07 novembre 2014**	***Travail intermédiaire***	**2ème regroupement 14, 15, 16 janvier 2015**	***Travail intermédiaire***	**3ème regroupement 18- 19- 20 mars 2015**	***Travail intermédiaire***	**4ème regroupement 10-11-12 juin 2015**	***Travail intermédiaire***	***Session 2*** **5ème regroupement 17-18 sept 2014**
Inscription au Cned ET Inscription à l'Université Réception du code d'accès à la plateforme CNED Travaux préparatoires au 1er regroupement Lecture du guide pédagogique	Accueil, présentation de la formation et de l'équipe pédagogique Constitution du groupe et trombinoscope Présentation des cours, plateforme. Travaux sur les cours. La note problématique.	Rédaction de la note problématique. Et lectures en vue du dossier thématique.	Régulation Echanges avec l'équipe pédagogique Travaux sur les cours (méthodologie de la recherche en SHS). Le dossier thématique.	Rédaction du dossier thématique. Travaux sur les cours et recherche de terrain.	Régulation Echanges avec l'équipe pédagogique Travaux sur l'alternance. Préparation à la soutenance.	Rédaction du rapport de mission Rédaction du dossier étude de cas	**SOUTENANCES session 1 (Rouen+ autres sites en visio)** **10 juin 2015** **9h à 18h** **Réception RAPPORT MISSION + DOSSIER ETUDE DE CAS ET EXAMEN SUR TABLE** **11 juin 2015** **9h à 12h**	**Eventuellement** Rédaction mémoire Échanges avec le directeur de mémoire	**17et18/09/15** **SOUTENANCES session 2** **en parallèle (Rouen, Poitiers à Rouen et AUF en visio avec Rouen)** **1709/15** **ÉTUDE DE CAS (question universitaire)/EXAMEN SUR TABLE** **9h à 12h** **à Rouen, AUF, Fort de France** **18/09/15** **QUESTION DE SYNTHESE** **9h à 12h** **(3h)** **Tous les centres** **SOUTENANCES (Fort de France)** **21 et 22 /09/15**
	Travail en sous-groupe pour présentation de son projet et finalisation de la fiche mémoire.	**Séminaire virtuel 1** **18 décembre 2014** **21h00-22h30** **(France Métropolitaine)** **L'exploitation des cours**	1ère formulation du dossier thématique et de la lettre de mission **Conceptualisation**	**Séminaire virtuel 2** **19 février 2015** **21h00-22h30** **(France Métropolitaine)**	D'un terrain de recherche à la recherche. Posture du chercheur et posture du praticien. Le rapport de mission.	**Séminaire virtuel 3** **16 avril 2015** **21h00-22h30** **(France Métropolitaine)**	**Séminaire virtuel 3** **16 avril 2015** **21h00-22h30** **(France Métropolitaine)**	**Programmation des travaux (échéances des remises) et organisation de la collaboration avec le directeur de mémoire.** **Si concerné réalisation de l'étude de cas sommative à remettre le 18 septembre 2014**	
Travail sur les cours Préparation Etude de cas formative Renseignement de la fiche mémoire	1ère formulation de la problématique et de la lettre de mission **Problématisation** Remise définitive de la fiche mémoire.	Attribution des directeurs de mémoire. Prise de contact par l'étudiant. Mise en place du retro-planning.		**Préparation de l'étude de cas formative. Echanges avec le directeur de mémoire. Rédaction du mémoire**	1ère formulation du mémoire définitif par la présentation d'un poster de recherche **Formalisation**	**Echanges avec le directeur de mémoire. Rédaction du mémoire.**	**Finalisation du mémoire et préconisations.** **Bilan**		
Dépôt sur la plateforme de la FICHE MEMOIRE 15octobre 2014	**14h-15h30 Visio Conférence** **Béatrice Savarieau Stage et mission, l'apprentissage en situation de travail.**	**Réception NOTE PROBLEMATIQUE lors du 2ème regrt 15 JANVIER 2015**	**14h-15h30 Visio Conférence** **Richard Wittorski Voies et enjeux de la professionnalisation**	**Réception DOSSIER THEMATIQUE lors du 3ème regrt 19 MARS 2015**	**14h-15h30 Visio Conférence** **Stéphane Simonian L'usage des technologies en formation**	**Finalisation du rapport de mission et de l'étude de cas sommative à remettre le : 11 juin 2015**	**12 juin** **14h-15h30 Visio Conférence Thierry Ardouin**		
	Retour sur l'étude de cas formative et travail sur la mission ou le stage.		**Retour sur l'étude de cas formative et travail sur la mission ou le stage.**		**Retour sur l'étude de cas formative et travail sur la mission ou le stage.**		**Bilan Etude de cas sommative et mission ou stage.**		

Partie 3 - Les réalisations et évaluations

Pendant la formation vous aurez à réaliser différents travaux et évaluations. Ceux ci s'inscrivent dans un continuum tout au long de la formation. Les réalisations permettent de s'approprier les modules, conférences et travaux des regroupements et de préparer les évaluations. De même, les évaluations intermédiaires permettent d'intégrer la logique du mémoire.

Les évaluations

Ainsi pendant la formation vous aurez à réaliser :

Premièrement, dans le cadre d'une *évaluation formative* :

- la présentation de votre mission de stage et le lien avec le mémoire,
- la présentation de sa problématique et de la méthodologie envisagée et/ou réalisée.

Ces travaux doivent vous permettre de vous préparer aux épreuves et examens d'une part et vous guider dans la réalisation du mémoire et du chantier (dans le cadre du stage) d'autre part.

Deuxièmement, dans le cadre de *l'évaluation finale* :

1. **Note problématique** en lien avec son mémoire et sa mission ou stage (10 crédits)
2. **Dossier thématique** en lien avec son mémoire et sa mission ou stage (10 crédits)
3. **Etude de cas** (dossier, examen) (10 crédits)
4. **Rapport de mission** (10 crédits)
5. **Mémoire avec une soutenance** (20 crédits)

ATTENTION : Pour les personnes n'ayant pas atteint la moyenne aux différentes épreuves, une deuxième session est organisée en septembre. Dans ce cas, toutes les évaluations aux unités d'enseignement (UE) inférieures à dix doivent être repassées.

Il n'y a de compensations entre les notes que lors de la première session en juin.

Calendrier général des évaluations

Examen de première session

Epreuves	Crédits	Période	Médias et Forme	Evaluation
Note problématique	10	15 Janvier	Dossier 10 p.	Directeur mémoire
Dossier thématique	10	19 mars	Dossier 10 p.	Directeur mémoire
Mémoire	20	10 juin 1ère session	Mémoire (papier +cd) a remettre le 27 mai au plus tard	Jury (deux membres dont le directeur de mémoire)
Etude de cas	10	11 Juin	Dossier – Examen sur table	Référents de site et professionnels
Rapport de mission	10	11 Juin	Dossier 10p.	Jury Référents de site et professionnels
	60			

Examen de deuxième session (septembre)

Epreuves	Période	Médias et Forme	Evaluation
Dossier thématique	Regroupement septembre	Dossier à remettre pour le 17/09/15	Directeur de mémoire
Etude de cas	Regroupement septembre	Dossier à remettre + Examen sur table le 17 septembre	Référents sites Enseignants du Département
Question de synthèse	Regroupement septembre	Examen sur table le 18 septembre	Enseignants du Département
Rapport de mission	Regroupement septembre	Envoi du rapport en même temps que le mémoire + Soutenance	Jury, directeur de mémoire
Mémoire	Regroupement septembre	Mémoire + Soutenance	Jury, (deux membres dont le directeur de mémoire)

Descriptif des modalités d'évaluation :

Format type des dossiers à rendre :

Tous les dossiers à remettre doivent être rédigés en respectant les critères de mise en page présentés ci-dessous :

- **Police** : Time New Roman 12
- **Interligne** : 1, 5
- **Marges** : 2 cm à gauche à droite, en haut et en bas
- **Impression** : recto verso
- **Bibliographie / Sitographie** : voir partie Mémoire
- **Page de garde**:

UNIVERSITÉ DE ROUEN

UFR Sciences de l'homme et de la société
Département des sciences de l'Education

Master 2 pro ICF FOAD
Dossier thématique/Note problématique/Rapport de mission

TITRE

Nom
Prénom
N° étudiant Mois et Année

La note problématique ou la Question de synthèse (10 ECTS) :

- **La note problématique** s'inscrit dans la logique d'un continuum réflexif et rédactionnel pour la réalisation et la rédaction du mémoire. Elle est évaluée par le directeur de mémoire de l'étudiant.
- **La question de synthèse** est réalisée sous forme d'examen, en septembre, pour les personnes qui n'ont pas présenté de note problématique dans les temps. Elle est évaluée par les enseignants du département.

Modalité pour la première session : La note problématique :

Il s'agit pour l'étudiant de constituer un dossier de **10 pages** (+ annexes) qui indique l'origine de son questionnement concernant la problématique qu'il va utiliser dans son mémoire. C'est donc la réflexion initiale avant de commencer son terrain qui permettra de faire le point avec le directeur de mémoire sur l'avancée de la réflexion théorique et méthodologique de l'étudiant. **Il s'agit de passer du questionnement à la problématisation, soit de dégager La question qui devient la question de recherche. C'est l'étape de la problématisation.**

Elle est à rendre en janvier, lors du deuxième regroupement (15 janvier).

Cette évaluation est destinée à dégager les qualités réflexives et rédactionnelles des étudiants. Elle a pour objet de mettre en œuvre et de développer ses capacités d'analyse et de synthèse. Il s'agit donc de faire preuve de raisonnement, d'organisation et de sens critique tout en étant clair, structuré et dans un style lisible et démonstratif.

Ce travail, bien que centré sur une dimension de la formation, n'est pas véritablement spécialisé et n'est pas jugé exclusivement sur l'étendue des savoirs mais sur la proposition d'une démonstration honnête, convaincante et organisée fondée sur l'utilisation adaptée des connaissances (utilisation des cours, des bibliographies, des ressources locales, etc.).

Quelques indications pour rédiger la note problématique

Définir une problématique

- Choisir un angle d'attaque pour aborder le sujet et s'y tenir, soit l'ingénierie de formation, soit la psychologie des apprentissages, soit la démarche qualité…. **A ce niveau là, c'est vous qui choisissez et la commande ne doit pas vous influencer. Seul compte la faisabilité et votre motivation, autrement dit, vos goûts personnels et vos envies d'évolutions professionnelles.**
- Attention à la faisabilité des objectifs fixés, dans le temps imparti et à la faisabilité de la recherche. Il faut aussi s'assurer que les données à étudier sont disponibles et accessibles. « **la clé de faisabilité est la possibilité d'ouvrir la porte** »
- Bien cibler le sujet afin de ne pas choisir une problématique trop vaste. **Différencier la commande de la problématique.**
-

Définition de la problématique

- Une problématique est un sujet de recherche qui n'a jamais été traité, de la façon que l'on retient, par quelqu'un d'autre. C'est la raison pour laquelle il est difficile de choisir sa problématique sans savoir ce que les autres ont fait auparavant**.**
- Une rétrospective du problème : c'est-à-dire ce qui est acquis d'une façon critique des travaux antérieurs, soit les points forts et les points faibles des recherches et comment les résultats servent à la présente recherche. Cet exercice doit mener à la formulation de la problématique ; comme c'est la première étape de la recherche, c'est parfois l'étape la plus délicate et difficile**.**
- C'est ici que vous reprenez, en synthèse, les éléments clés issus du dossier thématique.
- Plus d'un recommande de lire beaucoup non seulement afin de confronter les idées de façon critique, mais aussi dans le simple but de former l'esprit en recherche.
- **Une problématique est une formulation claire et précise, car un problème bien formulé est un problème à moitié résolu.** Il faut se demander pourquoi il est nécessaire de réaliser cette recherche et de connaître ses résultats. Il faut aussi formuler et évaluer les enjeux soulevés par ce problème. Pour cela, la problématique s'accompagne d'hypothèses que l'on se propose de vérifier. L'enjeu n'est pas ici de valider ses hypothèses, même si le travail se conclut par une invalidation, c'est la démarche qui compte, pas le résultat final.

Définir une hypothèse de recherche

- **L'hypothèse est une affirmation et pas une question. Car vous allez chercher à vérifier cette affirmation et ainsi au final, confirmer ou infirmer votre hypothèse.**

- **Un travail de recherche est une observation du réel. But du mémoire : comprendre le réel et non pas proposer des solutions.** Comprendre la situation dans laquelle vous travaillez.
- Un travail de recherche doit s'appuyer sur quelque chose qui existe et non pas sur quelque chose qui va exister dans le futur. En sciences sociales, une recherche ne peut pas être faite sur quelque chose qui n'existe pas.
- L'hypothèse principale qui en découle est le nœud de la recherche car le projet de solution et donc l'objectif principal y est implicite. Elle permet de garder le cap sur l'idée principale, autrement dit de ne pas s'égarer dans des « avenues secondaires. »
- **Ne traiter qu'une seule hypothèse à la fois. Deux hypothèses c'est le chiffre idéal pour le mémoire, trois maxi.**
- Ne pas oublier l'objectivité du chercheur, éviter les jugements de valeur. Une hypothèse est une proposition neutre, une proposition de réponse à un problème bien différent d'un jugement de valeur.

Quelques questions à se poser :

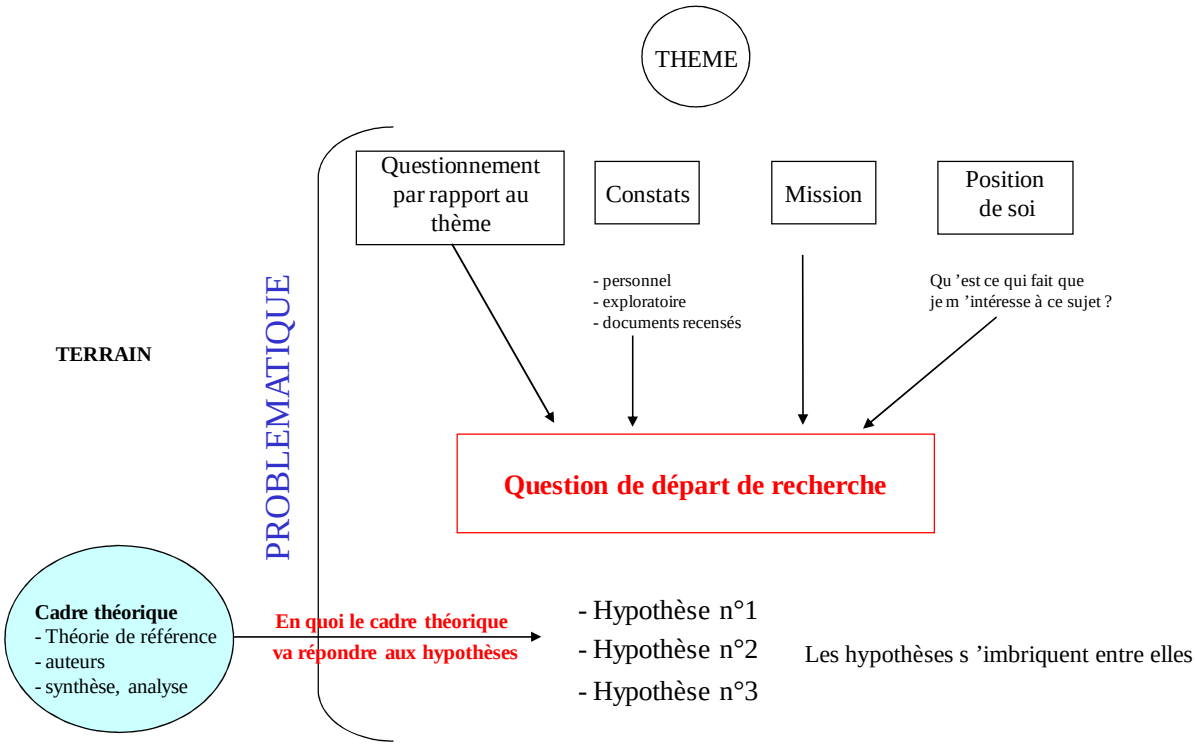

La Problématique - T Ardouin -
Université de Rouen

Les constats :

Ma position, mon parcours, mes centres d'intérêts = Pourquoi ce thème, cet objet, ce lieu et cette mission ?

Les constats liés à ma pratique = Qu'est ce que je sais, connais, présuppose ?

Les constats tirés des études, données statistiques, lectures travaux existants = Qu'est ce que me disent les travaux ? Que sait –on (sais-je ?) sur le sujet au moment du démarrage ?

Les questionnements :

De ces différents constats, quelles sont les interrogations qui se dégagent où que je (me) pose ?

Quels sont les intérêts de ces questionnements ? Comment pourrais-je les traiter ?

Comment lier mon terrain, et ma mission professionnelle, avec une recherche universitaire ?

Ma question de recherche et les hypothèses :

A partir des constats et des questionnements quelle est ma question de recherche ? C'est-à-dire ce à quoi je veux répondre. Il s'agit bien d'une question.

Cette question est complétée par la rédaction de 2 à 3 hypothèses qui viennent préciser la recherche. Les hypothèses sont des affirmations à vérifier.

Ma recherche s'appuie sur un corpus théorique concrétisé dans une courte bibliographie de référence, puisée ou non dans les cours.

En définitive, la note problématique, d'une dizaine de pages, comprend :

- Une présentation de la question
- Un état de la question dans la littérature existante
- Une proposition de problématique
- Une orientation de la recherche en terme méthodologique
- Une orientation de la recherche et la relation avec le stage
- Une bibliographie de référence (ou les auteurs clés)

Tous ces éléments servent de base à la construction du mémoire et pourront être repris, modifiés et complétés dans le mémoire. Nous insistons sur l'intérêt de réaliser les évaluations dans les temps.

Modalité pour la seconde session (Septembre)

La question de synthèse est un examen écrit. Il s'agit de traiter un sujet transversal à tous les enseignements suivis pendant l'année universitaire.

Les documents sont autorisés.

Durée : 3 heures

Elle est évaluée par les enseignants du département.

Pour traiter une question de synthèse, nous vous proposons, à titre indicatif et formatif, la méthode ci-après. Cette démarche utilisable pour l'épreuve sur table peut tout à fait servir de support réflexif dans l'élaboration de la note problématique.

Analyser le sujet

- lecture attentive du sujet

- sélection synthétique des mots essentiels

- réflexion sur leur(s) sens

- définition et réflexion sur les concepts et leurs rapports

- extension et limites du sujet

⇩

Interroger le sujet

Choisir et structurer une problématique

- constitution d'un tableau en deux colonnes

Pour poser ses interrogations sur le sujet et

Mettre en parallèle la structuration d'une problématique

- regroupement, dans la première colonne, de

Toutes les questions explicites ou implicites posées par le sujet

- repérage, dans la deuxième colonne, des deux à quatre

Questions posées par le sujet. Ces questions doivent

Pouvoir s'enchaîner et/ou avoir un lien entre elles.

⇩

Mobiliser ses connaissances et éléments de réponse

- recenser les connaissances, réflexions, exemples et

Expériences personnelles ou professionnelles

Permettant de cadrer et répondre au sujet

⇩

Construire un plan détaillé du développement

- classer vos données en fonction du raisonnement envisagé

- rédiger les phrases essentielles et les notes

- rédiger les transitions entre les grandes parties

⇩

Rédiger la conclusion

- dégager là où l'on souhaite aboutir

- clore le raisonnement du développement

- élargir la réflexion vers de nouvelles perspectives

⇩

Rédiger l'introduction

- à partir du plan et de la conclusion

Donner au lecteur la trame du sujet,

La problématique et son déroulement

⇩

Rédiger le développement

- clarté, équilibre et cohérence du plan

- intérêt de la démonstration

- expression claire et soignée

Relire votre travail

- orthographe, tournures de phrases

- équilibre de l'ensemble

Parallèlement à cette grille d'élaboration de la question de synthèse, et nous rappelons qu'il s'agit d'une proposition de trame et en aucun cas d'une seule et unique possibilité, nous proposons une grille d'analyse des travaux. Là encore cette trame est un outil et celui-ci sera adapté et réévalué en fonction des sujets et de leur traitement. Il ne faut donc pas effectuer de comptage direct entre ces deux grilles. L'évaluation n'étant pas standardisée, elle s'appuie sur un ensemble de critères pris en compte par les intervenants et correcteurs. Cette grille d'analyse est là encore donnée à titre indicatif et non exhaustif.

Grille d'analyse de la note problématique et de la question de synthèse Cette grille s'attache à la fois à la forme et au fond du travail, dans des proportions différentes. Les éléments suivants peuvent être pris en compte.	
FORME	**FOND**
Existence et présentation du plan Cohérence de la structuration et organisation des différentes parties "remplissage" ou articulation des données et/ou parties Clarté de l'expression Orthographe Ecriture et présentation générale lisibilité et fluidité	1) **Interroger et positionner les concepts et notions en jeu** 2) **Donner son questionnement et sa construction** c'est à dire donner sa grille d'analyse ou de lecture : - explication terme à terme, - regard transversal/thème - développement global, - approche chronologique, - thèse, antithèse, synthèse, ... 3) **Répondre et se positionner /sujet** - discussion, cohérence d'ensemble, ... - respect et réponse aux consignes et/ou orientations 4) **Utiliser des références et cadres théoriques** - références aux cours et aux modules, bibliographie complémentaire. - données expérientielles tirées de sa pratique ou du métier 5) **Et pour la note problématique :** Rédaction de la problématique Présentation de la méthodologie

Le dossier thématique (10 ECTS) :

Le dossier thématique s'inscrit dans un continuum réflexif et rédactionnel qui aboutit au mémoire.

Le dossier thématique est réalisé sous forme d'un **dossier de 10 pages (+annexes)**. Il peut être remis en septembre, pour les personnes qui n'ont pas présenté celui-ci dans les temps. Cependant **nous conseillons vivement de rédiger les travaux dans les délais** afin d'obtenir un retour formatif sur ceux-ci**. Le dossier thématique est à rendre pour le 19 mars, lors du troisième regroupement.**

Le dossier thématique a pour objectif de :

- Vous faire « entrer dans les cours » en vue de dégager ce qui est en relation avec votre objet de recherche et/ou d'intervention ;
- Approfondir le sujet par des lectures de références ;
- Entrer dans un processus d'écriture ;
- Faire le lien entre vos écrits, votre situation professionnelle et votre recherche ;
- Amener un de regard critique par l'enseignant – directeur de mémoire ;
- Avoir une bibliographie déjà formalisée et base de départ de votre travail (tant dans la forme que le fond) ;
- Décliner une bibliographie, auteurs, références et exploitation de ceux-ci ;
- Présenter le thème et sa place dans la formation master ;
- Travailler sur l'objet et les concepts : contenu et développement ;
- Construire sa réflexion.

Le dossier thématique est la présentation et la synthèse des lectures et des travaux existants dans le champ du sujet du mémoire. La recherche documentaire et la lecture des travaux existants sont donc indispensables. Vous devez chercher à positionner et confronter les différentes approches. Les lectures permettent de confronter les idées de façon critique, mais aussi de former l'esprit à la recherche. Il n'existe pas de forme univoque de rédaction mais un document structuré est nécessaire. Il est important de dégager les liens entre situation professionnelle – objet de recherche – méthodologie – lectures globales sur le thème et lectures approfondies. Il s'agit d'un dossier donc celui doit être présenté comme tel avec une introduction ou présentation, un contenu structuré et construit, et une synthèse ou conclusion. Une première bibliographie formalisée est indispensable.

L'étude de cas (10 ECTS) :

L'évaluation de l'étude de cas est constituée de deux travaux obligatoires (Juin et Septembre) :

1 – Le dossier étude de cas à remettre pour 11 juin, sous forme de dossier, en complément de la question universitaire qui a lieu sur table ce même jour

2 – Un examen sur table (question universitaire).

Vous serez tous préparés à cette épreuve par vos référents de site ou des professionnels intervenants sur ce sujet durant les regroupements.

Le dossier

L'étude de cas est à la fois une étude de texte(s) et/ou de documents, le résumé d'une situation, une analyse critique et une mise en perspective par rapport à des concepts en lien avec la logique d'ingénierie de formation qui guide le Master parcours Ingénierie et Conseil en Formation.

De même dans la question de synthèse, le rédacteur doit s'appliquer à rendre son analyse intelligible, organisée et claire.

Les sujets d'études de cas sont aussi nombreux que les situations et dispositifs de formation et d'apprentissage, il serait hasardeux de donner un mode unique de résolution, cependant nous proposons une rapide grille d'analyse ou de questionnement qui doit amener à prendre du recul dans le traitement de l'étude de cas.

Cette étude de cas est basée sur un cahier des charges d'un appel d'offres qui vous est communiqué via la plateforme trois semaines avant la date de l'examen.

L'étude de cas doit permettre de se situer dans une double dimension :

- Réflexion/théorisation et formalisation ; par un regard critique et distancié en utilisant les connaissances, méthodologies, grilles théoriques dont on dispose.
- Professionnelle/pratique d'ingénierie; en restituant ce travail et en le questionnant dans une démarche d'ingénierie;
- Mais une importance supplémentaire peut être donnée à la présentation afin de faire ressortir les points les plus importants dans une démarche de communication inhérente à l'ingénierie.

Deuxième temps, **répondre aux consignes**.

Les éléments ci-après peuvent être pris en compte.

Consignes possibles	Critères
Dans l'appréhension du sujet et des données mises à disposition	- concision - schématisation et/ou formalisation - niveau de synthèse - liens avec le texte d'origine (citations,...) et les documents
Dans la mise en perspective des cadres conceptuels	- réflexion générale - références théoriques, historiques - prise de recul

Analyse critique et/ou contreproposition	- niveau de cohérence - schématisation et formalisation - concision et clarté - démarche d'ingénierie

Les normes de réalisation du dossier sont les mêmes que celles des dossiers de 10 pages déjà donnés dans les sections précédentes mais seront précisées par les professionnels qui interviendront pendant les regroupements.

Le travail est réalisé de façon individuelle par chaque étudiant et remis le jour de l'examen sur table sous forme de dossier papier.

Il est corrigé par les référents professionnels du Master ICF FOAD.

L 'examen sur table « étude de cas »

L'examen sur table est directement lié à l'étude de cas papier qui a été réalisée précédemment.

Le principe de cette épreuve sur table de 3 Heures est de mettre en perspective des aspects théoriques du cas qui a été étudié. Le sujet de la dissertation sera donc en lien direct avec les éléments théoriques présentés dans les cours.

Seuls les documents papier sont autorisés.

Cette épreuve sera corrigée par intervenants des sites.

Le rapport de Mission (10 ECTS) :

Il ne s'agit pas d'un rapport de stage proprement dit au sens où ce qui est attendu ne doit pas se limiter à un descriptif du déroulement et des actions réalisées par le stagiaire mais bien d'une synthèse construite et rédigée (**sur 10 à 12 pages + annexes**) des travaux réalisés ou de la mission conduite pendant la période de stage en réponse à des objectifs définis et arrêtés avec le terrain de stage. Une synthèse n'est pas un compte rendu exhaustif et chronologique de la mission mais l'articulation des éléments déterminants qui ont présidés à la nature de la mission (commande, objectifs, moyens mis en œuvre) et ceux qui en ont illustrés la conduite de manière significative ainsi que les conclusions et les éventuelles recommandations /préconisations qui ont été établies en fin de mission. C'est également le lieu de l'analyse critique de l'étudiant sur la mission, son déroulement et le rôle qu'il y a tenu.

Le rapport de mission doit donc faire apparaître deux dimensions qui doivent être lisibles soit sur l'ensemble des points abordés (12 pages + annexes), soit en 2 parties distinctes (10 + 2 + annexes) :

- Une présentation technique de l'intervention où l'étudiant se situe en tant que professionnel
- Un regard critique et/ou distancié sur la réalisation de la mission.

Sommaire indicatif du document attendu :

Sans constituer un modèle à reproduire systématiquement à l'identique, les éléments qui suivent sont à faire figurer à minima, dans cet ordre ou dans un ordre différent mais cohérent pour rendre compte de la mission :

- **Le contexte de la mission**
  - Description du terrain
  - Définition de la mission
  - Description de la mission (objectifs généraux, contraintes)
  - Type de commande (interne/externe – commande /auto commande)
  - Posture professionnelle / Position de soi
- **Méthodologie de l'intervention**
  - Définition des objectifs opératoires
  - Méthodes mises en œuvre
  - Ajustements intermédiaires
  - Les apports de l'Ingénierie de Formation dans la construction de la méthodologie
- **Déroulement de l'intervention**
  - Conduite, réalisation (il s'agit de donner à voir ce que vous avez fait réellement, de manière synthétisée)
- **Résultats, analyses et préconisations.**
  Il s'agit ici également d'une synthèse :
  - Des résultats (au regard des attentes du « *système client* »)
  - De l'analyse au regard des objectifs de la mission (et non de la problématique du mémoire)
  - Du champ des préconisations
- **Analyse critique**
  - On attend ici une capacité à l'attitude réflexive, à une critique objective et objectivée des limites ou difficultés rencontrées et la place que l'étudiant y a tenue.
  - Les apports de l'Ingénierie de Formation dans les modalités de l'intervention.
- **Et une conclusion**

Dans ce dernier le candidat devra présenter :

- Sa lettre de mission validée ;
- Une évaluation et/ou auto-évaluation de sa mission.
- Les conditions de réalisation de la mission ;
- Les apports de l'ingénierie de la formation dans la réalisation de la mission ;
- Les avancées concrètes apportées par sa prestation ;

Le rapport de mission inclut donc deux dimensions :

– une présentation professionnelle de l'intervention;

– un regard critique et/ou distancié sur la réalisation de la mission.

Le rapport de mission est à rendre pour le 11 juin lors du regroupement.

Modalité pour la seconde session (Septembre)

Les modalités sont identiques à celles proposées en juin, **en revanche la soutenance du rapport de mission est obligatoire en septembre, juste avant la soutenance du mémoire**.

Le mémoire (20 ECTS) :

Voir Partie 4.

Modalités générales de contrôle des connaissances

Unités d'enseignement (UE)

Chaque unité est **définitivement acquise** quand la moyenne des notes obtenues aux matières qui la composent est supérieure ou égale à 10. La moyenne ne peut être calculée que si l'étudiant a rendu une copie pour chaque matière ; dans le cas contraire, il sera considéré comme « défaillant » à l'UE et par conséquent au MASTER 2.

Dans le cas d'une UE non acquise à la session de juin :

1) Les notes > ou = à 10 sont conservées **uniquement pour la session de septembre**.

2) L'étudiant doit obligatoirement repasser en septembre les examens auxquels il n'a pas obtenu la moyenne (note > ou égale à 10) en juin (et uniquement ceux-là).

3) Pour les notes inférieures ou égales à 10, ce sont les notes obtenues en septembre qui seront prises en compte (et non la meilleure note obtenue).

Compensation entre les UE

Elle intervient à la première session sur l'ensemble des UE obtenues. Elle permet par exemple, en fonction des coefficients, de compenser une note inférieure ou égale à 10 par une autre supérieure à 10.

Il n'y a aucune compensation possible entre la session 1 et la session 2.

N.B. La session de septembre est ouverte à tous les étudiants, quel que soit le motif de leur absence aux examens de juin. La réinscription aux examens de septembre se fait automatiquement. Il n'y a pas de note éliminatoire. Attention : ne font partie de la session 2 que les UE qui n'ont pas été acquises (note < à 10).

NB 2. La session de septembre n'est pas ouverte aux étudiants qui ont obtenu une note globale supérieure ou égale à 10 lors de la session 1, notamment grâce au jeu des compensations. Dans ce cas leur diplôme est définitivement validé en session 1.

Partie 4 : Le Chantier et le Mémoire :

Le chantier dans la formation Master ICF

Le chantier constitue le cœur du processus de professionnalisation, à partir d'une double démarche : mise en situation et réflexion sur l'action.

Le chantier se décompose en deux parties :

Une mise en situation dans une entreprise d'accueil : entreprise publique, parapublique ou privée, service de l'état, association, collectivité territoriale, hôpital, etc. s'inscrivant dans une commande faisant l'objet d'un "produit" à remettre au commanditaire.

La rédaction d'un mémoire, remis aux instances universitaires et faisant l'objet d'une évaluation certificative : texte écrit et soutenance orale.

La mise en situation : À partir d'une demande (proposition, suggestion…), l'étudiant devra réaliser une action qu'il conduira à partir d'une commande avec un cahier des charges négocié et contractualisé avec l'entreprise d'accueil (voir à ce sujet la fiche-guide en vue de contractualiser votre période de stage). Cette mise en situation doit conduire l'étudiant à produire un document récapitulatif des différentes phases de la mission : analyse des objectifs de la demande, contractualisation d'une commande, réalisation de la commande, évaluation. Cette commande doit impérativement se situer dans le champ de l'ingénierie de formation, c'est-à-dire faire appel aux différents savoirs présentés précédemment : les savoirs outils, les savoirs gestion de projets, les savoirs spécifiques de l'ingénierie. La conduite de cette mission place l'étudiant en situation de chef de projet.

Elle lui permet de :

- Donner sens aux différents savoirs présentés dans le cadre du cycle de formation.
- Développer et mettre en œuvre une démarche d'ingénierie : de la conception de l'action à son évaluation.
- Donner matière à l'émergence d'un sujet de recherche, point de départ du mémoire.

La démarche d'un chef de projet renvoie à plusieurs fonctions de l'ingénieur de formation, fonctions articulées les unes aux autres :

FONCTION MAITRISE D'OUVRAGE

- Analyse de la demande et du contexte
- Elaboration d'une commande et la rédaction du cahier des charges

FONCTION MAITRISE D'OEUVRE

- Analyse de besoins
- Détermination d'objectifs de formation
- Planification et production de l'ingénierie pédagogique

FONCTION REALISATION

- Réalisation et suivi de la formation

FONCTION EVALUATION

- Analyse des résultats spécifiques sur les publics et analyse des effets.

Le chantier Master se distingue nettement d'un acte professionnel (mission, projet…) Il n'est pas non plus la réalisation d'un acte de recherche universitaire. Il correspond davantage à l'exercice d'une recherche-action professionnelle où l'engagement dans l'action et l'analyse de cet engagement permet de construire progressivement des grilles d'analyse et de questionnement de ses propres modèles d'action. Autrement dit, nous pouvons faire la distinction suivante entre la réalisation d'un acte de recherche, d'un acte professionnel, et d'un acte de recherche-action professionnelle. Dans une situation de recherche-action professionnelle, l'objectif premier n'est donc pas de produire un nouveau savoir théorique décontextualisé (acte de recherche) ni même de réaliser un acte professionnel connu mais de se doter de moyens d'analyse permettant d'orienter ses choix d'actions afin d'expérimenter de nouvelles façons de faire. L'action se double d'une prise de recul critique. Il s'agit donc de réaliser le changement d'une situation particulière, ou d'analyser les conditions, les résistances ou les modalités du changement, en se dotant d'outils d'organisation de ce changement à partir d'une analyse de la situation. Se faisant, la recherche action va ou peut produire de nouveaux savoirs contextualisés. Le chantier avec la production du mémoire se situe dans une logique de formation par la recherche.

Nature de la production	ACTE DE RECHERCHE	ACTE PROFESSIONNEL	ACTE DE RECHERCHE-ACTION PROFESSIONNELLE
Etape 1 du processus de production	Construction d'un cadre théorique (fonction de lecture de l'action observée)	Savoir, savoir-faire et expérience professionnelle ont une fonction d'organisation de l'action réalisée	Conceptualisation de l'action en cours (fonction double de questionnement et d'organisation de l'action)
Etape 2 du processus de production	Action observée	Action en cours de réalisation	Engagement « réfléchi » dans l'action
Etape 3 du processus de production	Le chercheur est extérieur à l'action	Le professionnel est auteur de l'action	Implication et prise de recul par rapport à l'action

Le stage ou chantier

Choisir un sujet et un lieu de stage

Pour choisir un sujet et un lieu de stage, il est important que vous vous posiez au minimum les questions suivantes :

- Le lieu de stage est-il pertinent dans le cadre du Master ICF, de mon projet, mon insertion?
- La commande est-elle intéressante, faisable, stratégique, risquée, ... ?
- Le sujet me motive-t-il ?
- A-t-il été traité de nombreuses fois ?
- Aurais-je un tuteur universitaire pour me guider ? un tuteur professionnel ?
- Ai-je la possibilité et les moyens de traiter le sujet (matériaux, informations, documentation, positionnement institutionnel et/ou personnel, ...) ?
- Mon mémoire, et mon stage, me serviront-ils dans mon projet professionnel actuel ou à venir ?

En définitive pour moi,

- ***Le stage c'est : ....***
- ***Le mémoire c'est : ...***

Prenez le temps de répondre à ces deux questionnements puis aux questions précédentes, les "réponses" vous appartenant, ces dernières vous aideront dans le positionnement de votre sujet et de votre stage et donc dans votre propre positionnement professionnel. De même, ces questionnements et vos réponses sont des données intéressantes, importantes voire incontournables dans la présentation de votre travail.

Dans tous les cas, la mission ou le stage fait l'objet d'une validation de la responsable pédagogique, dans l'objectif de bien rentrer dans la mise en œuvre d'une démarche d'ingénierie et de pouvoir répondre aux attentes du programme de votre formation.

Voici les éléments à prendre en compte pour la rédaction de cette lettre de mission, qu'il s'agisse d'un conventionnement ou d'un accord de stage. Afin de comprendre la démarche qui corresponde à votre situation, reportez-vous aux consignes ci-dessous (documents téléchargeables sur la plateforme) :

NOM :	PRENOM :
Site de regroupement :	

Cochez la case correspondante à votre statut.

☐ **LETTRE DE MISSION PROFESSIONNELLE** (Salarié)……..**ACCORD PEDAGOGIQUE**

☐ **AUTO-COMMANDE** (Salarié non tutoré ou indépendant) : Prenez contact avec B. SAVARIEAU …..**ACCORD PEDAGOGIQUE**

☐ **LETTRE DE STAGE** (Formation initiale, Demandeur d'emploi)……..**CONVENTION DE STAGE**

Consignes : Suivez les différentes étapes décrites ci-dessous afin de renseigner votre lettre en 4 pages **maximum**.

Les éléments ci-dessous constituent la trame de votre future lettre de mission qui sera signée en bas par l'ensemble des trois acteurs mentionnés ci-dessous. Cette lettre de mission a pour rôle de cadrer votre mission ou stage par la fixation d'objectifs d'apprentissage basés sur un accord réalisé en vous, votre tuteur ou lieu de stage et la responsable pédagogique. Elle facilite ainsi la co-évaluation de vos acquis professionnels réalisés dans le cadre de votre mission ou de votre stage, car il s'agit bien d'une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 450 heures minimum. Nous vous invitons donc à lire attentivement la procédure ci-jointe et les délais impératifs qui concernent sa validation.

1) **Résumé** : présentez en 3 lignes maximum le contenu ciblé de votre mission au sein de l'organisation qui vous accueille.
2) **Objectifs personnels d'apprentissage** : précisez succinctement les raisons qui vous orientent à choisir cette mission. Explicitez clairement vos objectifs d'apprentissage, qu'ils soient professionnels ou davantage personnels.
3) **Contexte et enjeux** : présentez le contexte professionnel dans lequel vous allez œuvrer et pointez les enjeux de votre mission. Soyez très attentif aux enjeux cachés et surtout à la faisabilité de votre mission dans un contexte où des enjeux existent.
4) **Contenu de la mission** : renseignez avec finesse et précision les finalités et les objectifs de la mission, la commande au sens strict. Montrez que ce contenu est en lien avec la démarche A.C.R.E. (Analyser, Concevoir, Réaliser, Evaluer) de l'Ingénierie de formation.
5) **Implication dans la mission** : exposez la manière dont vous allez participer au bon déroulement de votre mission.
6) **Coordonnées du tuteur** : Indiquez les coordonnées complètes de votre tuteur (Nom, Prénom, Fonction, Adresse, Mail, Téléphone, Portable, …).
7) **Les interlocuteurs** : listez l'ensemble des acteurs devant de près ou de loin contribuer à votre mission. Indiquez qui fera le travail et le lien entre les acteurs ?
8) **Les formes de restitution** : Précisez le mode et la forme, ainsi que les différents niveaux éventuels de la restitution : orale, écrite, l'un puis après l'autre, communication au seul commanditaire, au groupe de pilotage ou à l'ensemble des personnes impliquées, y compris la forme de cette restitution (rapport, présentation ppt, plan de formation, cahier des charges, ect...)
9) **La confidentialité** : clarifiez les points de confidentialité possibles dans votre mission.
10) **Le planning de travail** : détaillez minutieusement un planning prévisionnel des différentes tâches et échéances inhérentes à votre mission. Inscrivez les grandes étapes et le déroulement global de l'intervention ainsi que les points d'étapes plus précis sont prévus et programmés.

11) **Les modalités de présence** : spécifiez l'organisation de votre mission en termes de présence dans votre lieu de mission ou de stage (décharge, travail sur plusieurs lieux, approches comparées, etc.…).
12) **Les signatures**.

Nom du Stagiaire	**Nom du Tuteur de stage**	**Responsable pédagogique** **Béatrice Savarieau**
Date et signature	Date et signature	Date et signature

Cette validation fait l'objet d'une procédure qu'il est impératif de suivre et que vous trouverez dans la rubrique « ma mission, mon stage » dans l'agora. Par ailleurs, voici le plan des ressources correspondantes.

Ma mission mon stage
_ Télécharger le processus de demande de convention
_ Télécharger le manuel d'utilisation « lettre de mission »
_ Offre de stage
_ Métiers du conseil et de la finance
_ Directeur des études et des formations
_ Etc…
_ Dépôt lettre de mission V1
_ Dépôt lettre de mission V2

Le Mémoire

Le mémoire Master est un mémoire professionnel qui a pour objet d'amener les étudiants à maîtriser quatre grands domaines de compétences:

- Réaliser un travail d'analyse s'inscrivant dans une problématique issue d'une situation professionnelle,
- Mettre en œuvre une démarche de recherche et une méthodologie d'intervention en sciences sociales,
- Se référer à des travaux, expériences formalisées ou auteurs tirés de sa pratique et des enseignements,
- Savoir rédiger de façon structurée, claire et synthétique.

Il s'agit de construire une problématique et une démarche de recherche s'appuyant sur une situation professionnelle. L'objectif général consiste à réaliser et analyser conjointement une action de formation, au sens large du terme Il doit permettre d'articuler l'action et la réflexion sur l'action en s'appuyant sur une méthodologie finalisée.

Le mémoire porte sur un problème de formation et/ou d'organisation. C'est une analyse distanciée d'une action dans le champ de la formation. Ce travail aboutit à la rédaction d'un document de 70 à 80 pages maximum.

Le mémoire est donc une formalisation et une conceptualisation de l'action réalisée. En fonction des spécificités personnelles (parcours, centres d'intérêt, objectif professionnel), le mémoire pourra prendre une orientation plus "recherche "ou plus "professionnelle". Afin que chacun tire le maximum de bénéfices de ce travail, nous pensons que l'axe professionnel serait favorisé pour les stagiaires ayant un parcours essentiellement universitaire et l'axe recherche pour ceux qui ont un parcours plus professionnel.

Le mémoire prendra appui, totalement ou en partie, sur le stage et la mission effectuée.

Ainsi la réalisation du chantier et la rédaction du mémoire doit permettre, notamment, à l'étudiant de :

- Délimiter un sujet ou un problème,
- Découvrir, rassembler et synthétiser une documentation appropriée,
- Classer, ordonner et organiser ses matériaux,
- Mettre en œuvre une méthodologie adéquate,
- Conduire une réflexion personnelle sur le problème choisi,
- Etablir des contacts directs avec différentes personnes, institutions, entreprises,
- Analyser l'information et exercer son esprit critique,
- Rédiger et communiquer ses résultats,
- Produire de nouvelles connaissances ou un nouveau regard sur le sujet.

FICHE GUIDE POUR LE MEMOIRE MASTER ICF

Le but de cette fiche est de vous aider dans l'avancement de votre réflexion sur le mémoire de recherche, en articulation avec la commande (stage/chantier)

Nom :	Adresse :
Prénom :	
	Tél. :
	Mail :

Indiquez votre lieu d'intervention et la nature de la commande

Indiquez votre thématique : les mots clés

Indiquez votre questionnement

Méthodologie envisagée et population ciblée

Indiquez quelques références bibliographiques repérées

Cette fiche guide est à compléter impérativement pour le premier regroupement. C'est en effet à l'aide de cette fiche que sont attribués et répartis les directeurs de mémoire. *Sans cette fiche nous ne pourrions vous attribuer un directeur de mémoire et ceci entraînerait une perte de temps dans votre travail.*

La rédaction du mémoire

Celle-ci s'organise donc à partir d'un questionnement articulé à la réalisation de la commande. Le mémoire se nourrit de la commande comme la commande puise dans la réflexion du mémoire. Il est donc une conceptualisation de l'action produite, dans le cadre particulier de la mission réalisée. La rédaction d'un tel document permet en quelque sorte :

- de formaliser la réflexion engagée dans le cadre de la commande.
- de faire apparaître le « modèle d'intelligibilité » de l'action entreprise, visualisée à partir de la commande.
- d'étayer les propositions de changements esquissés à l'issue de la commande.

L'accompagnement du mémoire

La réalisation du mémoire demande un travail important qu'il convient d'accompagner. Pour cela, les étudiants disposent d'un dispositif d'encadrement à plusieurs niveaux:

- une coordination générale et la supervision universitaire par le responsable pédagogique,
- un apport méthodologique, technique et progressif dans le cadre du groupe de suivi,
- Un suivi individuel encadré par un enseignant-chercheur du laboratoire CIVIIC.

Les étapes du mémoire

La réalisation et la rédaction d'un mémoire n'est pas linéaire et ne correspond pas toujours à une chronologie stricte. Il faut imaginer de nombreux allers et retours entre les différents temps. Tout au long de la formation et conjointement aux rédactions intermédiaires données au tuteur, le stagiaire devra régulièrement faire état de ses travaux et avancées. Pour le mémoire, nous vous conseillons notamment la lecture de l'ouvrage de :

Quivy R. et Van Campenhout L (1996) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod (2ème édition).

Un certain nombre d'étapes sont nécessaires voire incontournables pour mener à bien cette aventure. Ainsi, au fur et à mesure de la formation, il est demandé de produire des documents intermédiaires qui permettent de repérer l'avancée des travaux et les difficultés éventuelles. Des fiches de synthèse seront rédigées, en groupe de suivi ou avec le tuteur.

Trois temps sont envisagés:

Délimitation du sujet et de l'objet d'investigation:

- Choix du thème, problématique provisoire, terrain envisagé, centre d'intérêt, première bibliographie.

Construction de la problématique en liaison avec le terrain et la méthodologie:

- Faisabilité du terrain, liaison avec le sujet, premières orientations théoriques.

Elaboration d'un pré-plan :

- Organisation possible de son travail, repérage des grandes parties.

L'ensemble du travail, et les étapes successives, amènera l'étudiant au document terminal : le mémoire Master Parcours ICF.

Le mémoire correspond à une production universitaire faisant apparaître les phases suivantes :

- La définition de l'objet de recherche et son articulation avec la commande.
- Le questionnement et les hypothèses de réponses envisagées.
- Les investigations théoriques permettant d'alimenter le questionnement et les hypothèses de réponses.
- La présentation du terrain : articulation avec la commande, choix des démarches, méthodologies et outils…
- L'analyse et l'interprétation des résultats : mise en perspective au regard du questionnement.
- Perspectives pour l'action et les changements à mettre en œuvre.

La production attendue

Le **mémoire** comprend :

Page de couverture

La couverture doit contenir les informations suivantes :

- Université de Rouen, UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE
- Département de Sciences de l'Education,
- Master METIERS DE LA FORMATION, Parcours INGENIERIE ET CONSEIL EN FORMATION
- TITRE,
- Nom prénom de l'étudiant,
- sous la direction de : Nom du directeur de mémoire,
- mois et année de soutenance

⇒ Pas de logos autres que celui de l'Université de Rouen sur la couverture.

Puis, une attestation d'authenticité (voir page suivante et fichier téléchargeable sur la plateforme), doit figurer en page deux, avec signature impérative.

Attestation d'authenticité

Ce document rempli et signé par l'étudiant doit être inséré dans tous les mémoires après la page de garde.

Je, soussigné : (nom et prénom)……

Etudiant(e) de : (formation et année)……

Etablissement :……

Certifie que le texte soumis ne comporte aucun passage ou schéma copié sans qu'il soit fait explicitement référence aux sources selon les normes de citation universitaires.

Fait à ……le……

Tout plagiat réalisé par un étudiant constitue une fraude au sens du décret du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les EPCSCP. La fraude par plagiat relève de la compétence de la section de discipline de l'Université. En général la sanction infligée aux étudiants qui fraudent par plagiat s'élève à un an d'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur.

Tout passage ou schéma copié sans qu'il soit fait explicitement référence aux sources, selon les normes de citation universitaires, sera considéré par le jury ou le correcteur comme plagié.

Le mémoire doit également comporter les éléments suivants :

Des éléments formels	*Des éléments de la recherche*
Attestation d'authenticité	Document figurant page suivante et déposé sur la plateforme
Sommaire (le sommaire est concis et tient sur une page avec pagination)	Eventuellement un **Avant-propos** si jugé nécessaire
Introduction	• La définition de son sujet, • Dire qui parle et « d'où » l'on parle • L'analyse de la demande et du contexte d'émergence, • Le plan ou structuration du mémoire et sa logique.
La problématique **Cadre théorique et contexte** **La méthodologie et le terrain**	• Le questionnement soulevé par le sujet et ses orientations de recherche, les liens entre le problème soulevé et le chantier. • Les investigations théoriques, contextuelles et conceptuelles, • Le terrain, le contexte, les moyens d'investigations, les étapes et les outils utilisés, la liaison avec le stage.
La formalisation de la recherche	• Les étapes de réalisation, les résultats, les interprétations. **Les préconisations obligatoires dans le mémoire.**
Méthodologie	• La présence de la grille d'analyse est obligatoire. • Une seule retranscription d'entretien est obligatoire. • Par contre, vous devez donner la preuve que vous êtes allé sur le terrain et que vous avez investi une recherche.
Préconisations	• Les préconisations sont le lien direct entre le chantier et la recherche. Elles doivent montrer en quoi la recherche a permis de dégager des éléments permettant d'être réinvestis dans le cadre professionnel.
Conclusion	• Rappel de la recherche, de la démarche, synthèse des résultats et prolongement possible du travail.
Bibliographie	• **La bibliographie et la sitographie sont normées**
Table de matières	• c'est la présentation de l'ensemble de la structure du mémoire. Elle doit être paginée.
Annexes	• Mettre un sommaire ou liste des annexes • Les annexes sont numérotées et paginées différemment du corps du mémoire • Elles peuvent être présentées dans un second Tome. • Ne mettre que si c'est essentiel à la compréhension du mémoire

Cette présentation donne les éléments principaux et importants mais chacun peut l'adapter à sa propre recherche. Il s'agit d'un cadre de travail non d'un carcan. De même, si chacun des éléments doit se retrouver dans le mémoire, la structuration, l'équilibre et le déroulement sont propres à chaque travail. Il s'agit de votre mémoire de MASTER et non de la duplication ou la reproduction d'un modèle unique.

Titre

Le titre de votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux ni évasif. Il doit indiquer clairement l'objet de votre recherche et travail. Il s'agit à la fois d'annoncer ce que l'on "trouvera" dans votre document et de donner envie au lecteur d'en savoir plus. N'oubliez pas que le titre est la première chose que l'on lit lorsque l'on découvre un mémoire ou lorsque l'on fait des recherches. Donc ne pas mettre d'éléments qui ne sont pas traités dans le mémoire. Eviter les titres trop courts ou trop longs : deux lignes maximum.

Bibliographie

Vous découvrirez, lors de vos lectures, différents types de bibliographies. Celles-ci évoluent d'ailleurs dans le temps Nous retiendrons pour le mémoire les normes suivantes qui correspondent aux standards de l'édition actuelle.

Pour les livres et ouvrages :

ZARIFIAN Philippe (1999), *Objectif compétence : pour une nouvelle logique*, Paris, Ed Liaisons, 229p.

Pour les chapitres d'ouvrages :

DE TERSAC Gilbert (1996), "Savoirs, compétences et travail" *in* Barbier Jean Marie, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF, pp.223-247.

Pour les articles :

DUBAR Claude (1999), "La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence", *Sociologie du travail*, N°2-1996. pp.179-192.

- La bibliographie est mise par ordre alphabétique et de date (si même auteur). Les références doivent être complètes.
- La bibliographie se met en fin de mémoire.
- Les notes de bas de page renvoient aux auteurs cités ou pour donner les références des documents ou l'origine des données utilisées.

Pour les références numériques :

Ajoutez la mention : (consulté le) et indiquer l'adresse URL<http:/ > N'oubliez pas le titre du document consulté, sans cela, l'adresse doit être tapée afin de savoir de quoi ça parle.

Ai-je fait une relecture des références bibliographiques ?

A organiser : ouvrages, articles, thèses et cours,

IMPORTANT : Utiliser toujours, tout au long de votre mémoire, les mêmes normes.

⇨ Dès que vous lisez, exploitez ou trouvez intéressant quelque chose, notez aussitôt les références TRES précises ainsi que les citations que vous réutiliserez avec les numéros de pages.

Résumé en 4ème de couverture

Cette pratique est désormais obligatoire en Master Métiers de la Formation. La démarche de rédaction d'un résumé à mettre en quatrième de couverture nous apparaît intéressante et bénéfique.

- Intéressante parce que la lecture des résumés est un moyen rapide d'entrer dans le mémoire et facilite la recherche d'informations pour les étudiants.
- Bénéfique par le fait qu'elle prépare la clarification du travail mené et donc la soutenance.

Le résume du mémoire

Université de Rouen

UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

Département de Sciences de l'Education

Mémoire de MASTER 2 PROFESSIONNEL

Métiers de la formation, parcours Ingénierie et Conseil en Formation

Nom Prénom
Titre du Mémoire
Directeur de mémoire

Mots clés :

Résumé en 15 à 20 lignes
(Problématique, champs théoriques terrain d'investigation, méthodologie, conclusions)

En définitive

Objectifs du mémoire :

La finalité première du mémoire de Master professionnel Métiers de la formation est la mise en œuvre d'une approche réflexive à partir d'une situation professionnelle. Ce travail de recherche, de formalisation et de rédaction amène le développement et la confirmation de compétences professionnelles d'analyse, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation dans le champ de l'ingénierie de formation, étayées sur des connaissances théoriques et méthodologiques de haut niveau.

Caractéristiques

- Rédiger un document de 70 à **80 pages maximum** + annexes
- Renvoyer aux annexes tout ce qui est descriptif, faire une synthèse de ces éléments dans le corps du texte et renforcer la dimension analytique et réflexive du mémoire.
- Mettre **obligatoirement la convention de stage/chantier** en version scannée sur le cd-rom dans un fichier à part.
- Rédiger de manière systématique **une quatrième de couverture** selon le modèle mis dans le guide pédagogique

Associer systématiquement au mémoire + annexes, un "4 pages" maximum reprenant :

- **Page une du « 4 pages » :** Identité de l'étudiant, statut, âge, année de formation. Présentation de l'étudiant (parcours, les objectifs et projet professionnel)
- **Page deux du « 4 pages » :** Présentation du chantier, de la mission et de sa réalisation. Ancrage de la mission et durée. Statut du tuteur. Rayonnement et localisation géographique de la mission.
- **Page trois du « 4 pages »** : Présentation du mémoire, de la problématique, des hypothèses et de résultats. Mots-clés du mémoire.
- **Page quatre du « 4 pages »** : Les questions, les pistes et suites.

Objectifs du « quatre pages » :

Organisationnels : Permet à l'équipe pédagogique de prendre connaissance du projet de l'étudiant de manière concise ;

Pédagogique : Exercice de rédaction synthétique, particulièrement utile à la préparation de la soutenance ;

Mission Observatoire des métiers de la formation : Poursuite du recueil de données pour l'observatoire des métiers de la formation.

Donner de manière systématique une copie numérique (Cédérom sous Word, Excel ou power point) de ses productions : mémoire, 4ème de couverture et "4 pages".

La soutenance ne peut intervenir qu'après réception de l'ensemble de ces éléments constituant le mémoire et l'acceptation formelle par le directeur de mémoire.

La soutenance

La décision de soutenir relève du directeur de mémoire s'il considère que votre travail est soutenable. Attention il est donc impératif que vous teniez compte des délais. Le mémoire doit être déposé au secrétariat au minimum 15 jours avant la soutenance. Les mémoires ne seront acceptés par le secrétariat que si le directeur de mémoire a donné son accord.

C'est donc à vous de mettre en place un planning de travail vous permettant de dialoguer dans les meilleures conditions avec votre directeur de mémoire.

En final, pour la soutenance devant le jury, chaque étudiant devra fournir, a minima :

- un exemplaire du mémoire pour chaque membre du jury (deux personnes) imprimés en recto verso ;
- un résumé comme 4ème de couverture ;
- un exemplaire du « 4 pages » pour chaque membre du jury ;

- une copie numérique sur cd avec votre nom et prénom. Veillez également à nommer le fichier de la manière suivante : mémoireM2 ICFFOAD2011-2012-nom/prénom

Les mémoires doivent parvenir au moins quinze jours avant la date de soutenance.

Le jury est composé de deux personnes au moins un enseignant du département et le directeur de mémoire. Le tuteur professionnel, ou externe, est invité à la soutenance. La soutenance est publique, ce dernier exercice vient couronner votre travail de terrain et de recherche et fait partie intégrante de l'évaluation. Une soutenance doit donc se préparer. Un ingénieur de formation, ou un chercheur, doit savoir présenter et défendre ses résultats, tout en sachant écouter et accueillir la critique sans être enfermé dans son travail.

Déroulement de la soutenance

D'une façon générale la soutenance se déroule en trois temps :

Premier temps : un exposé de votre part (10 à 15 minutes maximum)

Sans reprendre et décrire le mémoire qui a été lu par le jury, il s'agit de donner les éléments et/ou les moments clés de votre travail :

A titre indicatif et pour construire votre soutenance

➢**Cadrage et contexte du chantier** (stage et mémoire)

- Quel est le sujet ? Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur celui-ci ? En quoi ce travail ou sujet est important et/ou intéressant ?
- Liens avec le stage, votre parcours professionnel, votre intention ?
- Comment avez-vous procédé et qu'avez-vous voulu montrer ?
- Quelles ont été les difficultés ou spécificités du terrain ?

➢**Bilan du travail réalisé, réflexions critiques et perspectives**

- Les hypothèses ont-elles été vérifiées ? Comment ? Quelles restrictions sont possibles?
- Quelles sont les limites méthodologiques ?
- Quels nouveaux apports théoriques, méthodologiques ou praxéologiques ?
- Quelles peuvent être les autres ou les nouvelles questions posées par cette recherche?
- Comment prolonger ce travail ?
- En quoi ce travail de chantier s'inscrit dans une démarche d'ingénierie de formation ?

Deuxième temps : Echanges – débat avec les membres du jury (20 minutes)

Chacun des membres du jury réalise un commentaire du travail effectué et pose un certain nombre de questions et remarques (méthodologiques, théoriques, pratiques...). Cela peut être aussi des demandes d'approfondissement et des réflexions critiques. L'étudiant peut être amené à répondre aux différentes sollicitations au fur à au mesure ou de manière libre et globale.

Troisième temps : Délibérations du jury

Prolongement du deuxième temps par une discussion libre notamment sur l'exploitation personnelle et professionnelle du mémoire et du stage.

Suite à cette soutenance, le candidat (ainsi que le tuteur professionnel et le public éventuel) se retire pour la délibération. Les résultats sont donnés ensuite directement à l'étudiant.

Ainsi, une soutenance cela se prépare, se structure voire se répète. Rédigez-vous un plan détaillé de ce que vous voulez dire et des points clés du mémoire, de la recherche ou de la mission que vous prenez comme support ou fil conducteur de la soutenance. L'utilisation de supports n'est pas obligatoire mais peut être intéressante en fonction de votre exposé.

Les ressources documentaires

Comment faire une recherche documentaire efficace ?

Dans le cadre d'une méthodologie de recherche en SHS, plusieurs étapes sont nécessaires pour se documenter efficacement. Nous vous proposons de suivre un parcours en cinq étapes afin d'adopter une démarche de recherche documentaire pertinente et adaptée :

1- Définir ses besoins et préparer sa recherche

Préparer sa recherche : définir et cerner le sujet, cibler l'objectif et les concepts de l'étude, évaluer la faisabilité (délai de réalisation, ressources disponibles), valider avec le directeur de mémoire.

2- Choisir et localiser les documents

1) Choisir ses sources en fonction des types de documents : ouvrages, périodiques, dossiers de presse, bibliographies, dictionnaires, encyclopédies, thèses / mémoires, rapports, documents audiovisuels ou cartographiques, publications scientifiques ou institutionnelles.

2) Localiser les documents choisis grâce aux outils de repérage qui sont principalement de deux sortes :

- En bibliothèque : les catalogues, bases de données et bibliographies
- Sur le web : les répertoires, moteurs de recherche et méta moteurs

3- Rechercher les documents

1) Chercher les documents en bibliothèque : connaître l'existence des notices, des champs d'une notice et des index. Penser à noter précisément et au fur et à mesure les références complètes des documents retenus.

2) Adopter une stratégie de recherche sur le web :

- Cerner précisément le sujet
- Choisir l'outil web le plus approprié au sujet (yahoo, google…)
- Bien formuler sa requête précisément
- Exploiter les réponses (liens hypertextes, bibliographie, liens du site)
- Copier les adresses URL sélectionnées et les stocker dans des dossiers dédiés
-

a) Evaluer les documents

1) Vérifier **la qualité** des sources en évaluant leur fiabilité, la réputation de l'auteur, leur contenu (objectivité, exactitude, actualité). Voir tutoriel (rubrique : pour en savoir plus…)

2) Vérifier **la pertinence** des sources / sujet, c'est à dire se faire une idée du contenu (comparer), évaluer le niveau d'information (vulgarisation, scientifique…)

b) Citer et exploiter les documents

1) Citer les références documentaires pour éviter le plagiat et respecter les droits d'auteurs :

- Citer un extrait de document : auteur, date et note en bas de page (références plus complètes)
- Respecter les règles de présentation bibliographique indiquées (p.54) du guide pédagogique

2) Exploiter les documents :

- Adopter une lecture active et pratiquer la prise de notes
- Rédiger des fiches de lectures avec les références précises des documents synthétisés
- Classer les documents retenus par thèmes

Pour en savoir plus…

Plusieurs tutoriels de recherche documentaire et guide des normes bibliographiques adaptés au domaine des SHS et à la recherche sont disponibles en ligne gratuitement sur le web :

- CERISE : Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace.
  URL : http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/index.htm

- SAPRISTI : Sentiers d'Accès et des Listes de Recherche d'Informations Scientifiques et Techniques sur Internet (INSA de Lyon).
  URL : http://docinsa.insa-lyon.fr/sapristi/index.php

- InfoSphère : Tutoriel d'initiation à la recherche documentaire élaboré par le service des bibliothèques de l'UQAM.
  URL : http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/
  URL : http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences_humaines/index.html
  (Version adaptée par le service des bibliothèques de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg)

Principales revues en formation des adultes

- **Actualité de la Formation Permanente**

Centre Inffo, Tour Europe, 33, place des Corolles, 92049 Paris - La Défense.
URL : http://www.centre-inffo.fr/

- **Bref Cereq et Formation Emploi**,

CEREQ Centre d'études et de Recherches sur les qualifications
10 place Joliette, BP 176, 13474 Marseille cedex 02

URL : www.cereq.fr

- **Revue Education Permanente**

16, rue Berthollet, 94113 Arcueil.
URL : http://www.education-permanente.fr/

- **Revue Entreprise et Carrières**

1, Av Edouard Belin - 92856 Rueil Malmaison
URL : http://www.wk-rh.fr/consultation/sommaire.php?acronyme=eca

- **Revue Recherche & Formation**

École normale supérieure de Lyon. Service des éditions, Bâtiment Ferdinand-Buisson 15 parvis René-Descartes BP 7000 69342 LYON CEDEX 07
92001 Nanterre Cedex
http://rechercheformation.revues.org/

- **Revue Savoirs et formation**

Université Paris Ouest la Défense, UFR SPSE, Bât C 207, 200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
URL : http://savoirs.u-paris10.fr/

Principales sources de documentations sur le web

- ISIDORE : Moteur de recherche en sciences humaines et sociales
  URL : http://www.rechercheisidore.fr/
- Google Scholar : Google Scholar permet d'effectuer facilement une recherche étendue portant sur des travaux universitaires.
  URL : http://scholar.google.fr/
- Scirus for Scientifc Information Only : SCIRUS est un moteur de recherche spécialisé dans la recherche de documents de nature scientifique publiés sur le web.
  URL : http://www.scirus.com/srsapp/
- Base : BASE est un moteur de recherche scientifique multidisciplinaire. Le site est en disponible en version anglaise, allemande, espagnole et polonaise.
  URL : http://www.base-search.net/index.php?i=b

- **Revue.org (openedition)**

Plateforme de revues et collections de livres électroniques en SHS (francophones et anglophones) en accès libre et gratuit (en partie). Portails de revues en ligne également accessibles sur cette plateforme : Cairn.info et Persée. Recherche simple (mots clés) et avancée (filtres).
URL : http://www.revues.org/

- **Erudit.org**

Portail canadien de revues (scientifiques et culturelles), de dépôt d'articles et d'ouvrages électroniques. Accès libre et gratuit (en partie) d'ouvrages, actes, thèses, revues, documents et données en partenariat avec les universités Québecoises et portails de revues francophones et anglophones. Recherche par mots clés et avancée (limites).
URL : http://www.erudit.org/

- **Persée**

101 revues présentes sur le portail, 123 993 articles scientifiques en texte intégral ; en particulier Revue française de pédagogie (153 numéros, 3140 contributions, 1967-2005).
URL : http://www.persee.fr/web/guest/home

- **Refdoc**

Plus de 35 millions de références d'articles, ouvrages, rapports, actes de congrès... en science, technologie, médecine, sciences humaines et sociales, de 1847 à nos jours.
Accès, par la mise en place de Refdoc, guichet unique de fourniture de documents pour les utilisateurs à la recherche de copies de documents scientifiques et techniques. L'Inist propose également des portails thématiques qui permettent aux chercheurs la consultation en ligne des principales publications et bases de données scientifiques par domaine.
URL : http://www.refdoc.fr/

Accès direct aux articles de revues SHS en ligne

- **Espace Numérique de Travail de l'université (ENT)**

Accès à de nombreuses revues en ligne dans la partie « ressources numériques ».
Les articles en français sont principalement dans le bouquet CAIRN.
URL : http://www.univ-rouen.fr/66337465/0/fiche___pagelibre/

- **Revue *Education et Formation***

Revue en ligne de l'Université de Mons (Belgique), la Revue *Education & Formation* est une revue scientifique francophone qui tient à créer un lien entre les réflexions menées dans différents contextes d'Education et de Formation et les praticiens qui y exercent au quotidien.
URL : http://ute3.umh.ac.be/revues/index.php?revue=9&page=1

- ***I-Revues***

Mise en ligne de revues scientifiques
URL : http://irevues.inist.fr/

- **Archives de la revue *Recherche et Formation* (INRP)**

Tous les articles parus entre 1987 et 2007 sont accessibles dans leur intégralité à la date de mise à jour de ce document. Vous avez accès aux sommaires et résumés des contributions pour les numéros suivants.

URL : http://www.inrp.fr/edition-electronique/archives/recherche-formation/web/

Centres de ressources documentaires

- **Centre Inffo**

Centre pour le développement de l'information sur la formation,
Tour Europe, 92049 Paris - La Défense
Tél. 01 41 25 22 22 Fax. 01 47 73 74 20
URL : www.centre-inffo.fr

- **Centre ressources Haute-Normandie (CREFOR)**

URL : http://www.crefor-hn.fr/

Il regroupe des missions propres et des missions qui lui sont confiées par convention particulière :

- le CARIF, centre d'animation, de ressources et d'informations sur la formation professionnelle, comprenant un centre documentaire
et une banque de données des organismes et actions de formation régionales
  - l'OREF, observatoire régional emploi formation, outil d'aide à la décision en matière d'analyse et de prospective concernant la formation, l'emploi et le marché du travail
  - RANFOR, lieu ressources formateurs au service des acteurs de la formation et de leur professionnalisation
  - le centre régional de ressources sur la Validation des Acquis de l'Expérience, lieu de production, de diffusion d'informations et d'animation des Points Relais Conseils
  - l'animation régionale des Ateliers de Pédagogie Personnalisée
  - l'animation régionale des Points d'Accès à la Téléformation
  - le Centre Ressource sur l'Illettrisme

- Les **DRONISEP,** Directions Régionales ONISEP dont celle pour la Haute-Normandie :

URL : http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie

- Le réseau des **CARIF** Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation (InterCarifOref)

URL : http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html

- Les **INSEE régionales :** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

URL : www.**insee.fr**

Sitographie

Site de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.
www.afpa.fr

Site de L'ANDCP, Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel. www.andcp.fr

Site des Centres de documentation pédagogique.
www.cndp.fr

Site du Centre national d'enseignement à distance.
www.cned.fr

Site du Centre de ressources pour la formation professionnelle.
http://www.crefor.asso.fr/crefor2003/2/index.jsp

Site du portail d'information sur la formation professionnelle et l'emploi.
http://www.gref-bretagne.com/

Site compétences et formation du CEDIP.
http://www.cedip.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=126

Quelques articles en ligne susceptibles de vous intéresser...

Verquin Savarieau, Béatrice et Daguet, Hervé. (2013). L'introduction des « classes virtuelles » synchrones, un moyen de renforcer la qualité de l'accompagnement en formation d'adultes ? : The introduction of synchronous «virtual classrooms», a medium for reinforcing the quality of support in the education of adults?. *frantice.net*, numéro 6 - janvier 2013. Récupéré du site de la revue : http://www.frantice.net/document.php?id=710. ISSN 2110-5324

Béatrice Verquin Savarieau, « La validation des acquis professionnels une pratique de professionnalisation ? », *Les dossiers des sciences de l'éducation* [En ligne], 30 | 2013, mis en ligne le 05 décembre 2013, consulté le 14 mai 2014. URL : http://dse.revues.org/256

Béatrice Verquin-Savarieau, « Formation à distance et activité du stagiaire de la formation professionnelle continue », *Éducation et socialisation* [En ligne], 35 | 2014, mis en ligne le 01 avril 2014, consulté le 14 mai 2014. URL : http://edso.revues.org/702.

Numéro coordonné par Souâd Denoux (université Montpellier 3), Philippe Maubant (université de Sherbrooke) et Emmanuel Triby (université de Strasbourg) Le stage en formation, tendances et résistances. En collaboration avec la revue *Phronésis*, revue de l'Institut de recherche sur les pratiques éducatives (IRPE) de l'université de Sherbrooke. Consultable en ligne : http://www.erudit.org/revue/phro/2014/v3/n1-2/1024588ar.html?vue=resume&mode=restriction

Daguet, Hervé et Verquin Savarieau, Béatrice. (2014). Intégrer des classes virtuelles synchrones à l'université, simple évolution des pratiques ou mutation pédagogique ? : University synchronous virtual classroom integration, minor or major evolution of teaching?. *frantice.net*, Numéro 8 - avril 2014. Récupéré du site de la revue : http://www.frantice.net/document.php?id=853. ISSN 2110-5324

"Le travail en évolution", n°30 de la revue *Les dossiers de Sciences de l'éducation*, dirigé par Sabrina Labbé et Patricia Champy-Remoussenard est maintenant accessible en ligne en texte intégral http://dse.revues.org/

En guise de conclusion

Vous avez maintenant les principaux outils qui vous guideront dans votre formation Master 2 Métiers de la formation. Toute l'équipe pédagogique est là pour vous accompagner dans ce parcours mais vous êtes le premier et le principal acteur de votre réussite.

Dix à douze mois de formation, c'est à la fois long, pour garder son projet en dynamique et peu pour réaliser tout le travail.

Afin de mener à terme ce projet de formation et/ou professionnel, chacun doit trouver sa propre organisation.

Cependant, nous vous soumettons ces quelques préconisations :

- ☞ Ne pas attendre d'être prêt pour démarrer : Agir provoque aussi la réflexion.
- ☞ Noter vos idées, suggestions, impressions, propositions dans un classeur, un cahier ou ordinateur : il y a là peut-être l'idée géniale qui fera le lien d'ensemble ou la conclusion du travail.
- ☞ Noter les références précises au fur et à mesure de vos lectures, recherches, travaux : vous gagnerez un temps précieux.
- ☞ Commencer à rédiger dès maintenant : vous trierez par la suite mais les choses s'organiseront à partir d'écrits et non d'idées vagues.
- ☞ Organiser votre travail : à l'heure d'Internet et autres outils parfois un classeur ou des chemises de différentes couleurs sont aussi très utiles pour ne rien perdre et ne rien oublier.
- ☞ Planifier votre année avec ses différentes réalisations : difficile à tenir mais au moins on sait où l'on va et ce qu'il y a à faire.
- ☞ Ne rien jeter tant que l'on n'a pas soutenu : qui sait si le brouillon informe ne recèle pas une révélation à utiliser à la soutenance.
- ☞ Et bien-sûr ne pas tenir compte des conseils des autres et se faire sa propre organisation et sa propre opinion.

Enfin, nous vous souhaitons à chacun une année riche de découvertes et fructueuse tant humainement que professionnellement.

A très vite sur la plateforme ou lors d'un prochain regroupement ou séminaires virtuels.

Béatrice Savarieau, Responsable pédagogique et toute l'équipe du Master Métiers de la formation